

Sortir du nucléaire

Actualités du nucléaire et de ses alternatives



déchets radioactifs : retour sur le train d'enfer

Sommaire

Retour sur le "train d'enfer"	P. 3
Mobilisations franco-allemandes	P. 4
Soutien au GANVA	P. 5
Le casse-tête des déchets	P. 8
2011 : désarmement nucléaire ?	P. 9
Nucléaire militaire en bref	P. 11
Brèves internationales	P. 12
L'Inde mobilisée contre AREVA	P. 13
Scandale en Angleterre	P. 14
Alerte au tritium	P. 15
Grenelle de l'environnement : quel bilan ?	P. 17
SOCATRI : AREVA condamnée	P. 19
EPR : danger	P. 20
Dépôt de plainte à Golfech	P. 21
Précarité énergétique	P. 22
Ça bouge dans le Réseau !	P. 24
À lire...	P. 26
Refondation	P. 29
Chinon : EDF méprise le droit du travail	P. 30
Tribune libre	P. 32
Soutien d'artistes : Geoffrey B. Small	P. 34
Le Réseau en campagne	P. 36

Photo de couverture :
Martin Leers - novembre 2010
<http://martinleers.com/>

Du 5 au 9 novembre dernier, le "train d'enfer" a transporté vers l'Allemagne onze conteneurs de déchets très hautement radioactifs. Il est arrivé à Gorleben avec trois jours de retard, en raison des très nombreuses actions des antinucléaires, appuyés par la population. Le passage de ce train a prouvé à l'opinion européenne et mondiale que l'utilisation de l'énergie nucléaire était anti-démocratique.

La mascarade démocratique

Notre société se dit démocratique, c'est-à-dire dirigée par le peuple. L'industrie nucléaire propose un tout autre visage : les décisions se font en secret, les élus ne sont pas tenus au courant, les opposants sont réprimés, l'argent de l'État est gaspillé. À côté d'un discours soit-disant sécuritaire, on prend de plus en plus de risques : l'équivalent de deux Tchernobyl sur roues, vive la sécurité ! L'opposition au passage de ce train ivre a été exceptionnelle, et doit nous permettre de réfléchir à de nouvelles formes d'action contre le nucléaire et la technocratie financière qui nous gouverne. Le passage du train d'enfer a été marqué par une très forte mobilisation française et allemande : l'industrie nucléaire n'a pas de frontières, le

combat contre le nucléaire non plus. Ce mouvement a montré comment, sur un cas particulier et très bien ciblé, l'ensemble de la population et des médias pouvait être concerné.

Et demain ?

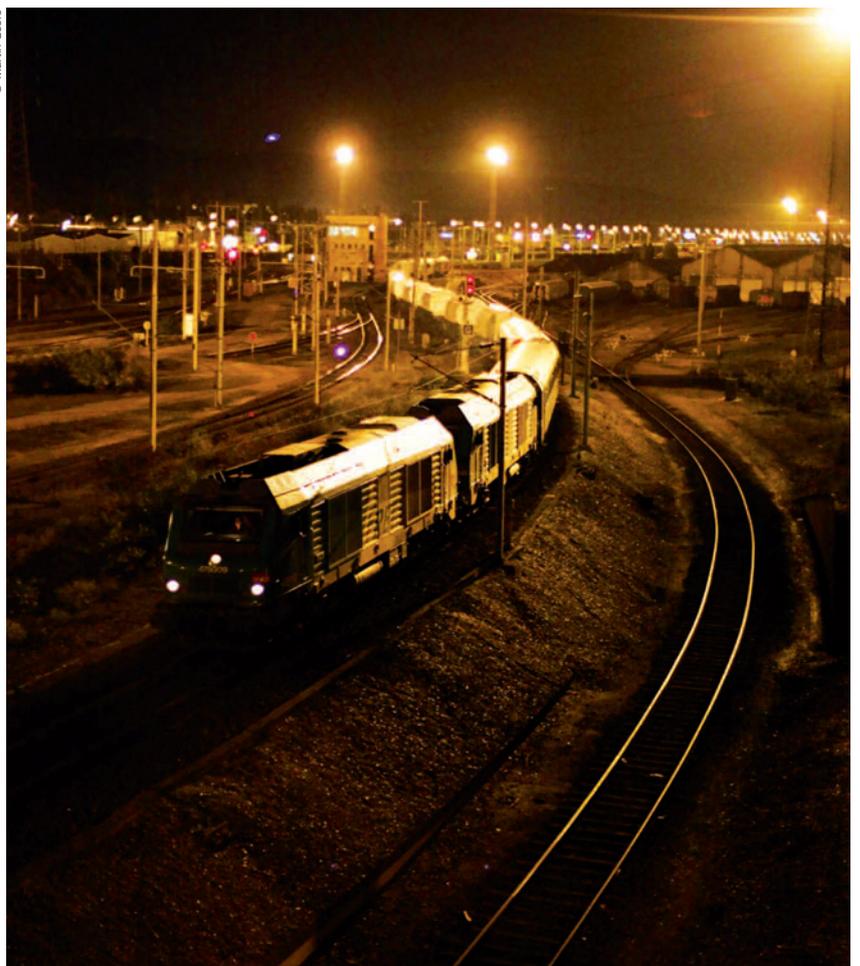
Dans la perspective des élections, nous pouvons et devons mobiliser la population et interpeller les partis politiques, les syndicats, la société civile, pour la sortie du nucléaire autour de trois axes : le développement des énergies renouvelables, la réduction nécessaire de la consommation d'énergie, en particulier dans les pays dits riches, et le développement de la recherche dans de nouveaux modes de production d'énergie respectueux de l'environnement.

Sinon, nous continuerons à filer "tel un train ivre dans la nuit épaisse en feignant de croire qu'il n'y a pas de terminus et que le voyage ne s'arrêtera jamais !". Il est urgent de quitter ce train du nucléaire dont les chauffeurs sont des chauffards !

Michel Boccara
Pour le Conseil d'administration

! : Voir la tribune d'Hervé Kempf, parue dans *Le Monde* du 2 novembre 2010, reproduite dans ce numéro p.7

© Martin Leers



La Hague-Gorleben : retour sur le train d'enfer

Le 5 novembre 2010, onze conteneurs CASTOR contenant des déchets vitrifiés allemands hautement radioactifs ont quitté le terminal ferroviaire de Valognes (Manche). Ils sont finalement arrivés le mardi 9 novembre, avec deux jours de retard, au centre d'entreposage de Gorleben (Basse-Saxe). Ce convoi, que nous avons baptisé "train d'enfer", a été marqué par une mobilisation massive des deux côtés de la frontière : manifestations, occupation des voies et des routes et blocages (dont celui de Caen). Jamais un transport de ce type n'aura duré aussi longtemps. Alors qu'il devait rester secret, il a fait la une de tous les médias pendant près d'une semaine.

Photo ci-dessous : Un CASTOR est transféré du "train d'enfer" sur un camion pour atteindre le site de stockage de Gorleben en Allemagne.

Pourquoi un tel transport ?

L'électricité nucléaire génère un volume considérable de déchets, dont l'industrie n'a jamais su quoi faire. En 1965, une usine de "retraitement" du combustible irradié est ouverte à la Hague (Manche) pour extraire le plutonium contenu dans ces déchets. Pendant des années, de nombreux pays, dont l'Allemagne, y ont envoyé leurs combustibles usés. Aujourd'hui, grâce au combat juridique des associations, la loi impose le retour de ces déchets dans leur pays d'origine. Ce convoi était le onzième retour de déchets allemands.

Les déchets vitrifiés, qu'est-ce que c'est ?

Le "retraitement" consiste à séparer les différents radioéléments contenus dans le combustible usé : 94 à 96 % d'uranium de retraitement, 1 à 2 % de plutonium, et 3 à 4 % de déchets de très haute activité radioactive. Ces derniers ont été fondus dans du verre : les fameux déchets vitrifiés.

Qu'est-ce qu'on en fait ?

Les déchets vitrifiés sont déposés dans des conteneurs spéciaux d'environ 500 litres appelés Canisters, eux-mêmes placés dans des conteneurs d'environ 110 tonnes appelés CASTOR (Cask for Storage and Transport Of Radioactive material). Lors du transport de novembre, chaque CASTOR contenait 28 canisters. Depuis le 9 novembre, les onze CASTOR sont dans un centre d'entreposage intermédiaire à Gorleben, en attente d'une potentielle solution. L'industrie allemande et le gouvernement souhaiteraient que ces déchets soient ensuite stockés, de manière définitive, dans un centre de stockage creusé dans un dôme salin sous le site de Gorleben. Mais depuis trente ans, la population résiste massivement à ce projet. ■



Le "train d'enfer" en chiffres

- ◆ 11 conteneurs appelés CASTOR (ou "châteaux")
- ◆ 123 tonnes de déchets vitrifiés allemands transportés
- ◆ 480 fois la radioactivité naturelle mesurée à proximité du train
- ◆ Plus de 1300 km parcourus, par la route et par les rails
- ◆ En France, 25 mobilisations, 1 action de blocage et 7 gardes à vue
- ◆ En Allemagne, 50 000 manifestants à Dannenberg, plus de 5000 manifestants sur les rails, plus de 5000 personnes devant le centre de Gorleben. 1200 moutons et 500 chèvres sur la route. Plus de 30 000 policiers et militaires mobilisés.
- ◆ Des centaines d'interviews données par nos porte-parole de jour comme de nuit
- ◆ Plus de 900 articles dans la presse écrite et web citant le Réseau "Sortir du nucléaire"
- ◆ Pendant 48h, les journaux télévisés des principales chaînes ouvraient leurs journaux sur ce transport (TF1, FR2, I Télé, BFM, LCI...)
- ◆ 41 705 connections au blog du Réseau "Sortir du nucléaire" dédié au transport, avec un pic de 12 377 le 6 novembre
- ◆ 92 heures de retard pour le train à l'arrivée
- ◆ 16 500 euros de caution à verser pour les militants du GANVA, alors que tous ont déclaré souhaiter se rendre à leur procès. Réquisitoire : entre 2 et 3 mois de prison avec sursis et de 2000 à 3000 euros d'amende, plus de 40 000 euros de dommages et intérêts réclamés par la SNCF, 1 euro par AREVA pour atteinte à son image. Grâce à votre soutien rapide, nous avons pu recueillir et verser les 16 500 € au GANVA pour qu'ils puissent payer la caution. Un immense merci !

Face à des mobilisations inédites, les agissements **inacceptables** des autorités et du lobby

Valognes, Carentan, Caen, Bernay, Sotteville-lès-Rouen, Serqueux, Amiens, Lille, Douai, Arras, Le Quesnoy, Hirson, Charleville-Mézières, Bar-le-Duc, Nancy, Metz, Hoenheim, Lauterbourg, Strasbourg, Sarrebourg... 21 rassemblements sur le parcours hexagonal, et au moins quatre dans d'autres départements (Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine, Isère et Haute-Vienne). Pendant cinq jours, les groupes et l'équipe du Réseau "Sortir du nucléaire" ont milité à un train d'enfer : tracts, affiches, interpellation des élus et des autorités, suivi de tout le convoi en voiture, mesures de radioactivité, photos et films, blog d'informations continues jour et nuit, relais médiatique, soutien au GANVA, etc.

Tout au long du trajet, l'Etat policier à l'œuvre

Une fois de plus, le lobby nucléaire a joué d'emblée la carte de l'opacité. Le trajet et les horaires du train étaient secrets, mais nous les avons publiés sur notre site Internet. Ils ont été modifiés deux fois au dernier moment pour éviter les opposants. Le samedi midi, à une heure de grande affluence, le train a traversé la gare de Strasbourg, sans même que les élus locaux n'en soient informés. Les CASTOR ont franchi le Rhin par le pont de Kehl, alors qu'il était en travaux.

◆ En Seine-Maritime, des militants sont parvenus à lancer des bombes de peinture sur les conteurs, prouvant ainsi la vulnérabilité d'un tel convoi, malgré la quantité de forces de l'ordre mobilisées.

◆ Au passage à niveau de Lauterbourg, atteinte nette au droit de manifester. Dès leur arrivée, les antinucléaires furent encerclés et repoussés de manière musclée par les forces de l'ordre qui ont ensuite sélectionné au faciès les personnes autorisées à circuler librement. Le nucléaire est décidément incompatible avec les droits humains.

La population allemande plus que jamais mobilisée

Comme chaque année au passage du convoi, l'état d'urgence avait été déclaré dans la région de Gorleben. À Dannenberg, plus de 50 000 personnes (un record) ont protesté contre le stockage des déchets en profondeur, et la prolongation de la durée de vie des réacteurs, décidée par le gouvernement.

Le "Castor Schottern" a enlevé le ballast des voies. L'association Widersetzen a organisé un sit-in sur les rails. X-Tausendmalquer bloquait le centre de Gorleben. D'autres actions, plus spontanées, ont également eu lieu : banderoles sur des ponts (grimpeurs de Greenpeace et Robin Wood), blocages organisés par les agriculteurs (avec tracteurs, blocs de béton, moutons et chèvres sur la route), et même un faux camion de livraison de bière camouflé par Greenpeace. Au total, ces actions auront mobilisé plusieurs milliers de citoyens allemands et auront paralysé le Wendland pendant près de quatre jours. Les rassemblements allemands étaient familiaux et très festifs, même si des interventions policières brutales et plusieurs blessures sont à déplorer. Des CRS français ont d'ailleurs été filmés en Allemagne, violentant des antinucléaires pacifiques. Violences policières françaises en Allemagne, violences à Caen : décidément, la France nucléaire aura montré son vrai visage des deux côtés de la frontière. ■



© Martin Burgeot

Photo ci-dessus : En Allemagne, un CRS français brutalise un manifestant pacifique peu avant le passage du train d'enfer.

◆ À Sotteville-lès-Rouen, des militants (ACRO, Collectif STOP-EPR, SUD-Rail) avaient négocié la possibilité de réaliser des mesures de radioactivité. Mais Guillaume Pépy, le président de la SNCF, a tenté de les faire interdire. Craindrait-il les résultats ?

GANVA : quand la police coupe des mains pour ne pas trop retarder le train

Le procès des activistes du GANVA (Groupe d'Actions Non-Violentes Antinucléaires) a eu lieu le 8 décembre. Le verdict sera rendu le 26 janvier 2011¹. Ces lanceurs d'alerte, qui ont bloqué le train d'enfer à Caen pendant 3 heures, ont été victimes de violences policières provoquant de graves blessures lors de leur évacuation des voies : tendons sectionnés et brûlures au 2^{ème} et 3^{ème} degrés, nécessitant opérations chirurgicales et greffes de peau. Il était pourtant parfaitement possible d'évacuer les voies sans la moindre violence. Le comportement des forces de l'ordre est inacceptable et ne doit pas rester impuni.

Entrevue de Thierry, membre du GANVA, réalisée quelques jours avant le procès de Caen

Où en êtes-vous, à quelques jours de votre procès ?

Pour les procédures, nous avons réussi à remettre la caution de 16 500 euros et nous pouvons donc nous consacrer à la préparation du procès du 8 décembre à Caen. La santé des blessés n'est pas réglée, le rétablissement sera long et les brûlés vont devoir être opérés pour des greffes de peau. Le moral est fluctuant car les échéances ne sont pas anodines et les suites de l'action ont pour le moins été stressantes. Le moral est bon lorsque la motivation prend le dessus, un peu moins lorsque nous sommes rattrapés par les inquiétudes, pénales et médicales, la fatigue, le stress. La dynamique militante est intacte, voire renforcée par les épreuves subies.

Parmi tous les modes d'action antinucléaire qui existent, pourquoi avez-vous spécialement choisi l'action directe non-violente ?

Pour nous, ce mode d'action est loin d'être le seul, mais face à l'autoritarisme et à l'opacité du nucléaire, il nous apparaît à toutes et tous que l'action directe non violente est nécessaire. C'est assurément plus une nécessité ressentie qu'un choix, qui nous conduit à préférer à un instant T l'action directe non-violente à un autre mode d'action. Pour le blocage du train le 5 novembre, c'est aussi un acte de solidarité et d'encouragement pour les antinucléaires qui, en Allemagne, se préparaient à agir selon des modes d'action similaires, un moyen de dénoncer le problème du nucléaire à l'échelle européenne. La radioactivité n'a pas de frontière, notre résistance non plus.

Quelle est votre analyse du comportement de la police et de la justice à votre égard ?

Nous avons ressenti, dès lors que l'ordre fut donné aux gendarmes mobiles de dégager les voies, une pression très forte pour permettre au train de passer, y compris au mépris de toutes les règles élémentaires de sécurité. Cette même logique a probablement prévalu pour le changement de trajet qui a eu lieu ensuite. La violence des CRS embarqués qui se sont occupés de démanteler le blocage était importante avant même qu'ils commettent les actes irréparables ayant conduit aux

blessures : insultes, crachats... Envers des personnes qui avaient mis leur sécurité entre leurs mains, d'autant plus que tout témoin avait été écarté. L'attitude du parquet de Caen nous a semblé caricaturale, particulièrement avec la demande d'un cautionnement exorbitant pour s'assurer de notre représentation au procès, alors qu'il admettait lui-même que nous ne recherchions aucunement à nous soustraire à la justice.

L'action s'est-elle passée comme vous l'aviez prévu ? Son impact médiatique vous a-t-il surpris ?

Le déroulement de l'action en tant que tel a été très satisfaisant. Une fois confirmées toutes les conditions de sécurité requises pour le blocage, à savoir l'arrêt du train sur la voie en amont, nous avons pu nous mettre en place sur les voies, assurer le blocage proprement dit et placer les banderoles dont la principale indiquait le message à nos ami-e-s en Allemagne : "notre résistance ne connaît pas de frontières. CASTOR 2010, premier acte." La principale réserve est l'impossibilité de maintenir la présence de soutiens auprès de celles et ceux assurant physiquement le blocage.

Mais nous nous en doutions, et nous y étions préparés. C'est ensuite que des imprévus tragiques ont eu lieu, avec les violences policières. Nous avons bien évidemment été surpris par l'impact médiatique. Même si nous espérions que notre message soit porté jusqu'en Allemagne, ce n'est jamais évident face à une machine médiatique telle celle mise en place par AREVA dès que l'entreprise a compris que le travail de Greenpeace, le Réseau "Sortir du Nucléaire" et quelques autres organisations allait contrarier la discrétion souhaitée sur le CASTOR.

Photo ci-dessous : Blocage du "train d'enfer" le 5 novembre à Caen (Calvados).



© Ganva

1 : L'issu du jugement n'est pas encore connue à l'heure où nous mettons sous presse. Toutes les informations sur notre site.

Estimez-vous que votre action est réussie et pourquoi ? Quelles leçons en tirez-vous ?

La durée du blocage faisant subir au train plus de trois heures de retard, l'accueil du blocage en Allemagne et le retentissement de l'action témoignent d'une certaine réussite de celle-ci. Les violences subies en sont le bémol : nous ne sommes ni des héros ni des martyrs et au regard du démantèlement des blocages précédent, nous ne nous y attendions pas. Il est sans doute encore trop tôt pour pouvoir en tirer des leçons. Le procès et la mobilisation autour de celui-ci sont actuellement notre priorité.

Qu'attendez-vous du procès exactement ?

La relaxe ! À défaut, nous souhaitons pouvoir démontrer la légitimité de notre action et montrer à nouveau le danger que constitue l'industrie nucléaire en raison de son opacité et des déchets qu'elle produit ; montrer qu'il est aberrant de faire transiter 123 tonnes de déchets hautement radioactifs à travers la France et l'Allemagne pour les amener dans un lieu de stockage qui n'offre pas plus de garantie que celui où ils étaient entreposés au préalable... même si concevoir comme acceptable la production de tels déchets est encore plus aberrant.

Vous sentez-vous bien soutenus par le milieu antinucléaire ? Comment peut-on vous aider aujourd'hui ?

Le soutien est massif, qu'il provienne d'individu-e-s ou des organisations du milieu antinucléaire, en France comme à l'étranger. Merci à toutes et tous. Le plus grand soutien dont nous avons besoin pour l'instant est une présence massive au rassemblement auquel nous appelons à Caen le 8 décembre 2010.

Quelles seront les suites pour le GANVA ?

Continuer d'agir jusqu'à ce que "Nucléaire, plus jamais" devienne une réalité. Pour info, un autre procès se profile déjà. Le 13 janvier 2011 à Rennes, aura lieu le procès des occupations de pylônes. Celles-ci ont eu lieu en mai et juin 2007 pour protester contre la construction de la ligne THT prévue pour transporter la production électrique de l'EPR de Flammanville.

Propos recueillis par Antoine Limouzin

Pour François Mativet, administrateur du Réseau "Sortir du nucléaire" présent au procès : *"Les militants du GANVA ont déjà trop payé et doivent absolument être relaxés. La répression et les violences totalement inacceptables dont ils ont été victimes ne sont que le reflet d'un système mafieux, protégé par les autorités. Elles montrent la volonté des pouvoirs publics de diaboliser les actions de désobéissance civile contre le nucléaire, et d'effrayer les opposants. Ce type d'action dérange car il permet de lever le voile sur les mensonges d'AREVA, qui prétend, à tort, recycler une majeure partie des déchets nucléaires."*

La plainte du GANVA contre les violences policières a été classée sans suite par le Procureur. **Les lanceurs d'alerte non-violents se retrouvent donc devant la justice, mais les policiers qui les ont blessés ne sont pas inquiétés.** Une fois de plus, le lobby nucléaire peut agir en toute impunité et contrevenir à la loi, en comptant sur la collaboration active de la police et de la justice. Notre détermination à sortir de l'impasse nucléaire n'en est que renforcée. Le Réseau "Sortir du nucléaire" soutiendra les militants du GANVA dans les recours juridiques et les actions qu'ils entreprendront pour mettre en lumière ce scandale. ■



© Martin Leans

Photos : Blocage du "train d'enfer" le 5 novembre à Caen (Calvados).

Il est toujours possible de soutenir le GANVA via l'Association Pour la Solidarité et l'Aide Juridique (chèque à l'ordre de l'APSAJ) : APSAJ, 6 cours des Alliés, 35000 Rennes, Code IBAN : FR76 4255 9000 5541 0200 1473 207, Code BIC : CCOPFRPPXXX .



© Ganva

Chronique d'Hervé Kempf : *Le Monde* du 10 novembre 2010

Je lis le dossier n° 69 de la revue *Pour la science* consacré à l'énergie. On y trouvera une utile présentation des problèmes concernant le charbon, le pétrole, le nucléaire, le solaire, le vent, la fusion thermonucléaire, etc. L'ensemble est orienté par l'idée que nous allons vers "la transition énergétique". Une perplexité saisit cependant le lecteur : des énergies, mais... à consommation constante ? La question de la réduction de la consommation ne sera-t-elle pas abordée ? En fait, si, à la fin, par deux pauvres pages d'entretien avec un chercheur belge spécialiste de psychologie sociale. Manifestement, les concepteurs de ce numéro ont été les premières victimes de l'aveuglement collectif qui nous pousse à ignorer l'hypothèse de la décroissance de la consommation d'énergie. Or, si l'on considère aussi bien la tension sur les ressources que la menace du changement climatique, l'objectif de réduction de la consommation d'énergie dans les pays riches mérite autant d'attention que celui du développement des énergies renouvelables.

Mais s'agit-il d'un aveuglement collectif ou d'un aveuglement des classes dirigeantes ? Voici un autre exemple de déni d'une réalité dérangeante par ce qui nous tient lieu d'élite. A la fin de cette semaine, un train chargé de containers enfermant une quantité énorme de radioactivité va traverser la France à destination de l'Allemagne. Nous n'en saurions à vrai dire rien si Greenpeace et le Réseau "Sortir du nucléaire" ne nous en avaient informés ; du côté du gouvernement, c'est le silence. Ces déchets vont d'un endroit où on ne sait quoi faire de ceux qui s'y trouvent, La Hague, vers un endroit où on les stocke en surface, Gorleben, sans savoir qu'en faire. Il était prévu de les enfouir, mais cela se révèle impossible, pour des raisons aussi bien géologiques que politiques – le refus déterminé d'une majorité des citoyens allemands. Cette impasse n'est propre ni à la France ni à l'Allemagne : aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Espagne, on ne sait quoi faire des déchets nucléaires, dont la radioactivité durera des milliers d'années. Pourtant, presque tous les gouvernements encouragent la "renaissance du nucléaire", en repoussant aux petits-enfants le soin de se débrouiller avec ce tas de déchets.

Refus d'envisager les économies d'énergie, refus de reconnaître qu'il n'y a pas aujourd'hui de réponse à la question des déchets nucléaires : nous filons tel un train ivre dans la nuit épaisse, en feignant de croire qu'il n'y a pas de terminus et que le voyage ne s'arrêtera jamais. Mais les passagers sont-ils bien d'accord avec les chauffeurs de la locomotive ?



© Martin Leirs

Dossier coordonné
par Laura Hameaux

Le combat continue de plus belle !

Bien que ce transport ait été marqué par des violences et bavures policières, il aura surtout permis de faire émerger dans l'actualité la problématique des déchets nucléaires, et de mettre en lumière l'impasse dans laquelle nous mène le recours au nucléaire. Il aura également permis de porter fortement atteinte à l'image de l'industrie nucléaire grâce à une mobilisation franco-allemande sans précédent. Le Réseau "Sortir du nucléaire" remercie les groupes, les militants et sympathisants du Réseau, les activistes du GANVA, les associations et partis politiques, les cheminots et certains syndicats, les vigies le long du parcours, nos contacts en Allemagne, et tous les autres, pour avoir rendu cette mobilisation possible. Mais nous sommes encore souvent trop peu à manifester notre refus du recours à l'atome et à protester contre les transports incessants de matières radioactives. Nous vous donnons donc rendez-vous plus nombreux en 2011, en particulier à l'occasion du prochain transport La Hague-Gorleben. Il a en général lieu le premier week-end de novembre... L'appel est lancé !



© Martin Leirs

Nous sommes en permanence à la recherche d'informations sur les transports de matières radioactives qui traversent l'Hexagone. Pour nous communiquer des informations, rejoindre notre équipe de Vigie ou être inscrits sur notre liste de diffusion dédiée à l'actualité des transports... deux adresses : transports@sortirdunucleaire.fr laura.hameaux@sortirdunucleaire.fr

Photo ci-dessus :
Le train d'enfer et
ses onze CASTOR.

**Notre résistance ne connaît pas de frontière !
Unser Widerstand kennt keine Staatsgrenzen !
Our resistance knows no borders !**

De La Hague à Gorleben, un voyage entre la peste et le choléra

Ni retraitement, ni enfouissement !

Jetons un œil sur les points de départ et d'arrivée de nos fameux déchets...

**La Hague : retraiter les déchets ?...
Mauvaise idée !**

Les déchets qui ont traversé la France et l'Allemagne avaient été envoyés à l'usine AREVA de La Hague pour y être "retraités"... mais que cache-t-on exactement derrière ce mot ?

En retraitant les déchets, l'industrie prétend les recycler. Pourtant, le retraitement est une opération qui consiste simplement à séparer les différents éléments radioactifs qui composent le combustible usagé¹. Et si la filière française du retraitement permet de faire croire au "recyclage" des déchets nucléaires, elle n'a pas été développée par souci écologique ! Bien au contraire.

Photo ci-dessous :
Mobilisation populaire en Allemagne.



Le retraitement ne diminue pas la radioactivité ! Il génère de nouveaux déchets... et une pollution considérable : l'usine de La Hague est autorisée à polluer mille fois plus qu'une centrale nucléaire. On retrouve ses rejets toxiques et radioactifs jusqu'en Arctique.

L'industrie du retraitement est responsable de nombreux transports de déchets nucléaires et de plutonium à travers le monde (par train, camion, bateau, avion). Ces transports comportent des risques non négligeables, notamment en cas d'accident.

Initialement construite pour extraire du plutonium à usage militaire, l'usine de retraitement n'a plus grand intérêt aujourd'hui, même pour l'industrie. Le plutonium est en grande partie stocké sur place, "sur étagères". On en réutilise aussi une petite partie pour fabriquer du MOX (mélange de plutonium et d'uranium neuf naturel appauvri). Mais ce combustible pose de nombreux problèmes dans les réacteurs où il est utilisé et même EDF préférerait s'en passer.

Le retraitement, c'est donc... Du MOX (dont même EDF ne veut pas), la prolifération du plutonium (que l'on entasse sans savoir quoi en faire), des déchets et des transports supplémentaires, et des pollutions considérables. De nombreux pays tournent aujourd'hui le dos à cette fausse solution et plus aucun déchet étranger n'arrive à La Hague pour le moment. Même les rapports officiels reconnaissent à demi-mot les coûts faramineux et l'inutilité de cette filière. Bientôt la fin d'un mythe ?

Gorleben : stocker les déchets ?... encore raté !

En Allemagne, comme en France, on ne sait que faire des déchets. Le stockage en profondeur est un des modes de gestion envisagé par certains pays. Un problème majeur : l'eau, qui altère les colis de déchets et véhicule les éléments radioactifs relâchés.

De 1967 à 1978, les Allemands ont déposé des déchets de faible et moyenne activité² dans l'ancienne mine de sel d'Asse, près de Brunswick. Ce stockage, présenté comme exemplaire, a vite été fragilisé par des infiltrations d'eau, et des contaminations radioactives de la nappe phréatique sont à craindre. Ces problèmes – pourtant connus depuis les années 1980 – ont officiellement éclaté ces dernières années, provoquant la colère de la population allemande.

Le site de Gorleben, également au dessus d'un gisement salin, n'est pas plus approprié. Il accueille dans un simple hangar des déchets de haute et moyenne activité à vie longue... en attendant un stockage définitif. En effet, depuis 1979, on effectue sur ce site des "recherches" destinées à prouver que l'enfouissement en profondeur des déchets les plus radioactifs y est possible. Le site a été choisi avant tout pour des raisons politiques, en raison de sa proximité avec l'Allemagne de l'Est ; mais selon plusieurs rapports officiels, Gorleben ne présente pas de caractéristiques géologiques satisfaisantes. Un enfouissement irréversible des déchets pourrait mener à la contamination des eaux souterraines.

Face à cette impasse, une solution : ne pas retraiter les déchets, ne surtout pas les enfouir (comme on projette de le faire à Bure dans la Meuse), et arrêter d'en produire !

Charlotte Mijeon

Notes :
1 : Cf page 3.
2 : Des recherches récentes ont toutefois montré que l'inventaire officiel ne correspondait pas au contenu réel de la mine d'Asse, et que des substances bien plus dangereuses s'y étaient aussi retrouvées...

Le désarmement nucléaire en 2011 ?

Lors de la dernière Conférence d'examen du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) en mai 2010, la majorité des États non dotés d'armes nucléaires, les ONG présentes, des personnalités de premier plan et le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, soutenaient le projet de Convention d'élimination des armes nucléaires. Même la Chine, un des cinq États officiellement dotés d'armes nucléaires, a fait savoir qu'elle était favorable à cette Convention.

Les quatre autres États nucléaires (États-Unis, Russie, France et Royaume-Uni) ont alors opté pour l'opposition frontale, bloquant ainsi toute avancée.

Cependant la délibération finale a reconnu l'existence de cette Convention, même si c'est pour dire qu'aucune décision n'a été prise. C'est une nouveauté encourageante.

Les États-Unis et la France apparaissent maintenant sur la scène internationale comme les plus hostiles au désarmement nucléaire, ralliant les autres opposants, notamment les pays de l'OTAN.

Les cinq États nucléaires devront toutefois présenter en 2014 un bilan sur leurs actions de désarmement. La France va donc inviter ses partenaires à une réunion à Paris en 2011. Pour envisager enfin "un désarmement général et complet" conformément à l'article VI du TNP ? Non ! L'objectif semble plutôt de préparer un rapport au minimum acceptable par la communauté internationale et surtout d'obtenir un front uni des cinq puissances nucléaires lors de la prochaine Conférence du TNP en 2015.

Les États-Unis et la France ne prêtent pas plus d'attention aux autres recommandations de la Conférence.

Le nouveau Traité START entre la Russie et les États-Unis n'a pour but que de réduire leurs grands arsenaux obsolètes datant de la Guerre Froide. Il ne limite aucunement la prolifération verticale, c'est-à-dire la modernisation de leurs armes nucléaires.

La France poursuit aussi ses programmes de modernisation (missile M51...). Bien plus, elle va aider le Royaume-Uni, en difficulté financière, à suivre ce chemin dangereux, prévoyant la construction à Valduc d'un nouveau centre pour la mise au point de nouvelles têtes nucléaires.

Photo ci-dessous : Des Français manifestent à New-York en 2010 contre la prolifération.



© Sophie Morel

La mobilisation de la société civile internationale pour faire accepter une Convention d'élimination doit s'amplifier d'ici la Conférence de 2015. C'est l'objectif de toutes les ONG au niveau mondial. Le Réseau "Sortir du nucléaire" contribue à cette dynamique dans le cadre du réseau mondial Abolition 2000.

Sophie Morel

L'arme nucléaire en 2011 ?

Encore 20 000 bombes atomiques en service, dont 2000 prêtes à partir en vingt minutes. Les procédures de la guerre froide sont encore en vigueur. Cela semble incroyable, surtout après les déclarations de Barack Obama qui dit vouloir "libérer le monde des armes nucléaires".

La France dispose de 300 bombes, chacune concentrant dix fois la puissance de celle d'Hiroshima (130 000 tonnes d'équivalent TNT). De quoi produire une "onde de chaleur" qui "vaporiserait" tout Paris jusqu'au boulevard périphérique, et une onde de choc qui détruirait tous les immeubles 15 km à la ronde... C'est avec de telles bombes que nous menaçons d'éventuels agresseurs de "frappe d'avertissement"...

Les pays nucléaires se justifient en répétant que "les armes nucléaires assurent la sécurité". Un tel discours favorise forcément la prolifération : puisque les pays les plus puissants jugent le nucléaire indispensable, pourquoi tous les pays ne voudraient-ils pas, eux aussi, assurer leur sécurité... avec ces mêmes bombes nucléaires ?

Photo ci-dessous : Un jour par mois et depuis cinq ans, la Maison de Vigilance organise un blocage du trottoir qui mène au ministère de la Défense, avec de nombreuses autres organisations, dont le Réseau "Sortir du nucléaire". Photo du 5 novembre 2010.



©

Suite p.10

Photo ci-dessous :
Arrivée de la marche contre la
prolifération atomique
(New-York, printemps 2010).

Les pays possesseurs d'armes nucléaires en 2011 n'ont donc aucunement l'intention de s'en séparer. Les programmes de modernisation vont bon train. La France a mis au point le nouveau missile M51 pour pouvoir tirer sur Pékin. Le laser Mégajoule est censé préparer les armes à fusion pure pour 2050...

Pourtant la plupart des pays s'opposent aux armes nucléaires. À l'ONU en octobre 2010, un vote caricatural concernait la demande de diminuer le niveau d'alerte des armes nucléaires. Tous les pays ont votés "pour", sauf 22 abstentions et trois "contre": États-Unis, Royaume-Uni et France.



© Sophie Morel

Dominique Lalanne

L'arme nucléaire, une arme **politique** !

L'arme nucléaire est inutilisable militairement. Un conflit par l'utilisation de centaines de bombes anéantirait toute l'humanité et toute forme de vie. Scénario possible même par erreur, car l'état d'alerte actuel ne peut exclure un tir sur une fausse information et un enchaînement par "effet domino".

Le droit international condamne son utilisation, qualifiée de "crime contre l'Humanité" (résolution de l'ONU, 1961), voire même la seule menace de son emploi (avis de la Cour internationale de justice, 1996). Les États nucléaires justifient le maintien de leurs arsenaux au nom de la sécurité nationale, alors que cette posture incite d'autres pays à vouloir se doter de telles armes et donc accroît l'insécurité mondiale.

Dans l'ordre mondial actuel, l'arme nucléaire symbolise aussi la puissance d'un État, son prestige, et lui garantit une position dominante. Les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU sont les cinq États nucléaires officiels. S'étant arrogé le droit d'avoir leur dissuasion nucléaire, ils interdisent à d'autres États de faire de même et menacent de sanctions ces "voyous" accusés de vouloir ces mêmes armes nucléaires. Le concept de dissuasion nucléaire pervertit les esprits en légalisant le fait de prendre en otage et de menacer de mort et de souffrance des millions d'innocents. La mentalité nucléaire institue donc le terrorisme d'État comme la norme des relations internationales. Le nucléaire civil, troisième pilier du Traité de non-prolifération, vient parfaire le tableau.

Pour les États non dotés d'armes nucléaires, la contrepartie de leur renonciation au nucléaire militaire est l'accession facilitée au nucléaire civil. Cette technologie dangereuse et inutile, aux coûts faramineux, devient pour un État le symbole de sa puissance, de sa modernité et de sa richesse. Les États nucléaires assurent ainsi de juteux contrats d'équipements à leurs industriels du secteur. Le nucléaire civil est le néo-colonialisme parfait, créant la dépendance technologique sous haute dangerosité.

Les peuples concernés sont totalement déconsidérés, les citoyens n'ont aucun droit de parole face au monstre militaro-industriel du nucléaire qui s'impose par effraction et corruption des institutions démocratiques. Le nucléaire militaire donne à un chef d'État le pouvoir absolu de vie et de mort sur tous, et même sur toute la planète. Le nucléaire civil donne à un appareil industriel le contrôle de la société. Le nucléaire civil et militaire est l'asservissement politique parfait des citoyens. Aux citoyens la responsabilité de s'en affranchir !

Dominique Lalanne et Sophie Morel



Jeûne de commémoration
Hiroshima - Nagasaki (août 2010).

Insécurité nucléaire : Clinton a perdu les codes de la bombe atomique pendant plusieurs mois

Les codes ultra-secrets qui permettent au président des États-Unis de déclencher une frappe nucléaire ont disparu pendant des mois alors que Bill Clinton était à la Maison Blanche, selon son ancien chef d'État-major.

Connus sous l'appellation familière du "biscuit", ces codes, sous la forme d'une carte digitale, sont supposés être en permanence à la disposition du président, sous la responsabilité d'un de ses collaborateurs.

"À un moment sous l'administration Clinton, les codes ont disparu pendant des mois", écrit le général à la retraite Hugh Shelton. L'aide du président chargé de garder le "biscuit" l'a égaré en 2000. Quand un responsable du Pentagone est venu le voir un jour à la Maison Blanche pour la confirmation des codes – une procédure de routine qui se déroule tous les mois – l'aide en question l'a congédié en lui assurant que le président Clinton les avait en sa possession et qu'il était occupé par une réunion urgente.

"Ce petit jeu s'est poursuivi, sans que le président Clinton n'en soit informé, j'en suis sûr", poursuit le général, jusqu'au moment où il fallut remplacer les codes par un nouveau jeu, ce qui est fait tous les quatre mois.



"À ce moment-là, nous avons découvert que l'aide n'avait aucune idée de l'endroit où se trouvaient les anciens codes, parce qu'ils avaient disparu depuis des mois", révèle le général dans son livre.

"Le président ne les avait jamais eus, mais il pensait, j'en suis certain, que son aide les avait avec lui, ainsi qu'il était prévu", ajoute le général.

L'épisode démontre aux yeux du général qu'aucun système n'est à l'abri d'une erreur humaine : "Vous pouvez faire tout ce que vous voulez et croire que votre système est infallible, quelqu'un trouvera toujours le moyen de le faire foirer d'une manière ou d'une autre". ■

Missile nucléaire M51 : le procès est terminé, mais la prolifération atomique continue

Le tribunal de Mont-de-Marsan a finalement dispensé de peine les sept activistes du collectif "Non au missile M51" qui avaient occupé un radar au CELM de Biscarrosse (Landes) le 1^{er} décembre 2009.

Depuis 2006 et le premier essai du missile nucléaire M51, les inspecteurs citoyens du collectif "Non au missile M51" tentent d'empêcher ces tirs d'essai en intervenant physiquement sur place ou en essayant de perturber le bon fonctionnement des instruments de mesure du Centre d'essai de lancement de missiles (CELM) : occupation du radar ou lâchers de ballons métallisés.

Par leurs actions, les inspecteurs citoyens dénoncent la violation délibérée, par la France, des accords et traités internationaux en matière d'armement nucléaire. En ratifiant, en particulier, le Traité de Non-Prolifération des armes nucléaires, la France s'est engagée à rentrer dans la voie du désarmement nucléaire et à ne pas attribuer de nouvelles missions à son armement nucléaire. Pourtant notre pays renouvelle et "modernise" entièrement son arsenal nucléaire, avec des armes de performance et de portée plus importantes.

La dispense de peine des activistes renforce la détermination des antinucléaires à mener toutes les actions nécessaires, dans le respect de la non-violence, pour obtenir simplement l'application du droit international.

Alors que la France a signé avec l'Angleterre des traités de défense et de coopération scientifique dans le nucléaire militaire, il faut rappeler que la voie de la raison et de la paix passe plus que jamais par le désarmement nucléaire. ■



Vite des infos...

Niger : le vrai prix de l'électricité nucléaire

Areva a souhaité un joyeux Noël 2010 aux Nigériens en laissant 200 000 litres de déchets radioactifs se déverser dans l'environnement près de la mine d'uranium d'Arlit.

Près de 20 % de l'uranium utilisé en France vient du Niger. Les Nigériens subissent une contamination radioactive issue directement de l'exploitation par Areva de ce minerai. 200 000 litres d'effluents radioactifs se sont déversés dans l'environnement sur trois hectares à Arlit (Niger), suite à la rupture le 11 décembre dernier de digues de bassins de décantation de la société minière Somaïr, appartenant à Areva, dont la négligence est criminelle.

Ces bassins contiennent des éléments radioactifs extrêmement toxiques et sont situés à seulement 3,5 km de la ville d'Arlit. Areva sacrifie la santé des Nigériens pour alimenter les chauffages électriques français. Nous n'oublions pas qu'à Arlit, le 16 septembre dernier, trois salariés d'AREVA ont été enlevés. Fin décembre, leur situation n'était toujours pas débloquée. Au Niger comme en France, le nucléaire n'est ni propre, ni sûr... Bien au contraire.

Une marche antinucléaire s'organise en Australie

L'association **Footprints for Peace** organise une campagne mondiale de marches pour un avenir sans nucléaire de 2011 à 2015, autour de cinq revendications :

- ◆ Stop au nucléaire civil et militaire
- ◆ Stop aux mines d'uranium
- ◆ Respect des droits des peuples autochtones
- ◆ Décontamination et réhabilitation des sites miniers et nucléaires
- ◆ Développement des énergies renouvelables

Cette année, première marche en Australie Occidentale, de Wiluna à Perth (800 kms), du 20 août au 30 octobre.

Informations : marcus@footprintsforpeace.net

Zoom sur Aghali Mahiya



Aghali est un Touareg du Niger qui a travaillé dans les mines d'uranium d'Areva. Il a dénoncé les conditions de travail des mineurs, la corruption du gouvernement, les pollutions radioactives des terres et de l'eau, les graves conséquences sur la santé des populations, la politique d'expulsion des Touaregs de leur territoire, la répression sauvage de leur révolte. Contraint à l'exil avec sa famille, Aghali trouve asile en France fin 2008. Son épouse et leurs trois enfants sont encore bloqués au Burkina-Faso. Aghali n'a pas cessé la lutte. Avec notre soutien, il dénonce toujours les ravages des mines d'uranium dans toute l'Europe.

© André Larivière



© Alain Correa - collectif 'Stop EPR'

2010 : une année de solidarité antinucléaire

Le Réseau dispose d'un fonds de solidarité pour apporter ponctuellement une aide financière d'urgence en vue de soutenir les groupes et militant-e-s qui se trouvent en pointe de nos luttes, ou sont victimes de la répression. Il soutient également des actions à visée humanitaire, ou le lancement d'initiatives dans le domaine de la lutte antinucléaire ou des alternatives au nucléaire. Ce fonds est financé par 30 % des dons qui nous sont faits par des détenteurs du Livret d'Épargne Nature de la NEF, et par de nombreux dons ponctuels. Voici le bilan des douze derniers mois : malgré une situation financière tendue, 32 600 euros distribués...

Merci ! Et continuons en 2011.

- ◆ 5000 € à l'association Aghir In'Man (Niger) pour participation à l'achat d'une voiture
- ◆ 100 € à l'association Tchinchaghen en soutien aux populations du nord Niger lors des inondations de septembre 2009
- ◆ 1000 € à Aghali Mahiya pour qu'il puisse faire venir sa famille en France dans le cadre d'un regroupement familial (voir le zoom en bas de cette page)
- ◆ 8000 € à l'institut Belrad en octobre 2010 (décision de l'AG de février), pour son action auprès des enfants contaminés par Tchernobyl
- ◆ 1000 € pour la manifestation transfrontalière du 18 septembre demandant la fermeture de Cattenom (Moselle) et la sortie du nucléaire
- ◆ 16 500 € pour le paiement de la caution dans le cadre du procès des militants du GANVA (de nombreux donateurs allemands se sont mobilisés).
- ◆ 1000 € au lanceur d'alerte Philippe Billard (photo ci-dessus) dans le cadre de son procès aux prud'hommes contre un sous-traitant d'EDF. Verdict le 17 février 2011 (affaire à suivre)

Si vous souhaitez contribuer au fonds de solidarité, envoyez votre chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire" en indiquant la mention "Fonds de solidarité" au dos du chèque. A envoyer au 9, rue Dumenge 69004 Lyon. Merci beaucoup !

Inde : la non-violence pour faire reculer AREVA

La France cherche à exporter le fiasco de l'EPR jusqu'en Inde, mais le petit village de Madban (district de Ratnagiri, État du Maharashtra) s'y oppose avec vigueur. C'est à proximité de ce village que pourrait être construite la centrale nucléaire de Jaitapur, équipée de six réacteurs EPR qui produiraient 10 000 mégawatts.

Les villageois ont déjà remporté en novembre 2010 une victoire indiscutable, par une action exemplaire nommée "Jail Bharo Andolan", qui signifie "protestez en remplissant les prisons". Il s'agit d'une des tactiques du combat non-violent inventées par le Mahatma Gandhi dans la lutte pour l'indépendance de l'Inde, qui est devenu une forme de protestation très courante en Inde.

Les arrestations préventives, les interdictions de circuler et les barrages routiers n'ont pas empêché 3000 villageois de réclamer leur propre arrestation. À 18 heures, la police a demandé aux meneurs de stopper l'afflux des villageois qui demandaient à être mis en garde à vue. Cette action était essentiellement conçue comme une réponse au gouvernement, qui prétendait que le calme régnait au village et que la contestation du projet de centrale nucléaire n'était le fait que d'une poignée d'agitateurs venus d'ailleurs.

L'action a débuté pacifiquement à midi devant le temple de la déesse Bhagwati. Des centaines de femmes, certaines déjà âgées, faisaient la queue pour être arrêtées. Derrière elle se tenaient les hommes. La police avait affrété quatre bus, ce qui était bien insuffisant, car des villageois du voisinage affluaient pour se joindre à ceux de Madban. Les villageois sont furieux parce que le gouvernement se refuse à leur dire la vérité et ne

donne les informations qu'au compte-gouttes. "En définitive, c'est nous qui sommes directement concernés" dit Sanjay Gavankar, un villageois propriétaire d'une usine de conditionnement de noix de cajou. En tenue de combat, les 250 policiers présents étaient tous armés de fusils. Mais tout s'est déroulé dans le calme et le silence. "C'est une démonstration de force, le gouvernement doit désormais comprendre qu'il doit tenir compte de notre avis", a déclaré Pravin Davankar de la Fondation Jahit Seva Samoti, qui combat le projet depuis cinq ans.

Les villageois ont fermement refusé les offres de compensation financière. Ils ont même brûlé en public les titres de compensation révisés que leur avait envoyés le ministre des Finances.

L'amiral en retraite L. Ramdas et le juge de la Cour Suprême en retraite, P.B. Samant, qui se rendaient à la manifestation, ont été interceptés par la police. Mais un autre haut fonctionnaire retraité, ancien juge de la Haute Cour, s'est joint aux manifestants malgré l'interdiction qui lui était faite. Pendant que la police le cherchait sur la route, il est arrivé par mer et a fait une apparition remarquée au temple à 15 heures. "Je combattrai bec et ongles ce mépris de l'État pour ses administrés", a-t-il déclaré. La police a dû le saisir de force pour l'arrêter.

Source : Times News network



N. Sarkozy, VPR d'AREVA en Inde.



État du Maharashtra

Scandale en Angleterre

Pendant trente ans, à l'insu des familles, des médecins ont prélevé des organes sur les cadavres d'employés du nucléaire.

Des organes et des os ont été prélevés sans autorisation, durant trente ans, sur les cadavres de 64 employés du complexe nucléaire de Sellafield [dans le Nord-Ouest de l'Angleterre, près de la mer d'Irlande], selon les résultats d'une enquête publiée en novembre 2010. Ce n'est que plusieurs décennies après le décès de leurs proches que la plupart des familles ont découvert que ceux-ci avaient été privés de foie, de langue et parfois même de jambes. L'enquête a révélé l'existence, jusqu'en 1992, d'une collusion entre les pathologistes, les médecins légistes et les scientifiques de la région de Sellafield, pour qui les besoins de l'industrie nucléaire passaient avant les sentiments des familles éplorées.

familles et d'avoir aidé les autorités nucléaires sans se soucier de savoir si celles-ci avaient l'autorisation d'effectuer des prélèvements et si ces derniers avaient un rapport avec la cause de la mort.

Le personnage central dans l'affaire de Sellafield était le médecin chef du groupe nucléaire BNFL, Geoffrey Schofield, un expert reconnu de la santé au travail. L'enquête a révélé que, jusqu'à sa mort, en 1985, il n'a été soumis à "aucun encadrement particulier ni à un quelconque contrôle de ses activités".

Ce médecin avait passé un "accord informel" avec les pathologistes de l'hôpital de West Cumberland et il lui était "facile" de se procurer des organes

pour les analyser. Lui et ses successeurs retournaient à leur laboratoire avec les organes dans un bac à glace. Là, les organes étaient pesés, étiquetés et stockés dans un congélateur avant d'être analysés, puis emportés vers le dépôt de déchets à faible activité de Drigg. Le rapport accuse le Dr Schofield d'avoir pris "des mesures quelque peu discutables pour se procurer des organes" quand il les jugeait particulièrement intéressants, et d'avoir "manipulé la procédure judiciaire".

"Dans cette affaire, les familles des victimes devraient être vengées", s'insurge Stan Higgins. Son père n'avait que 49 ans quand il est mort. Ancien membre du régiment des parachutistes et rugbyman passionné, il était également chef d'équipe dans l'usine de

préparation du combustible lors de la fuite qui s'est produite en 1973 et il a été gravement exposé au ruthénium.

"C'est l'homme le plus irradié qui ait jamais survécu", explique son fils, aujourd'hui médecin. "Il a vécu pendant environ cinq ans, mais, après la destruction de sa thyroïde, il a commencé à avoir des évanouissements et il est mort d'une crise cardiaque." M. Higgins a appris plus tard que des tissus avaient été prélevés sur le corps de son père après sa mort, mais il n'a découvert qu'il y a trois ans toute l'ampleur de l'opération : vertèbres, médiastin, reins, foie, cœur, rate, sternum, poumons et ganglions lymphatiques lui ont été dérobés.

Le ministre de l'Énergie, Chris Huhne, a présenté ses excuses aux familles le 16 novembre dernier.



Le complexe nucléaire de Sellafield.

Dans leurs dépositions, des représentants des salariés ont indiqué qu'ils avaient l'impression que ces corps avaient été "mutilés" et traités comme des "objets" pour aider l'industrie nucléaire à réfuter tout lien entre les cancers et les émissions de radiations. Dans certains cas, les os manquants ont été remplacés avant les funérailles par des manches à balai.

Ces révélations sont le fruit de trois ans d'enquête sur l'industrie nucléaire et concernent aussi trois études indiquant que 6 500 cadavres, dont certains d'enfants, ont été utilisés à des fins de recherche par l'industrie nucléaire. Les pathologistes font l'objet de critiques particulièrement virulentes. Le rapport les décrit comme "profondément ignorants de la loi" et convaincus à tort d'"avoir carte blanche pour enlever des tissus et des organes à toutes fins jugées utiles". Les médecins légistes sont également accusés de ne pas avoir informé les

Source : *The Independent*

Le CEA contamine deux sites en Île-de-France : le Réseau révèle le scandale et porte plainte

De Valduc (Côte d'Or) à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) en passant par Bondoufle (Essonne), l'armée nous contamine avec un "tamis moléculaire" utilisé pour filtrer du tritium contenu dans des gaz. Le Réseau "Sortir du nucléaire", qui a révélé ce scandale sanitaire, a porté plainte pour "mise en danger de la vie d'autrui". La CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité) a également déposé une plainte. Voici un point d'étape, rédigé mi-décembre, de cette contamination toujours en cours.

Valduc : des militaires irresponsables

Le centre de Valduc est une installation nucléaire du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA), qui héberge la Direction des Applications Militaires. C'est sur ce site qu'est répertorié en 1996 le tamis moléculaire. En 2000 cet équipement est devenu très fortement radioactif. Mais lors d'un inventaire, il se trouve classé par erreur comme neuf, donc inoffensif : un membre du CEA s'est trompé de touche sur son clavier d'ordinateur. Petit geste lourd de conséquences : personne ne soupçonne la dangerosité du tamis, qui voyage et propage ses 200 milliards de becquerels.

Bondoufle : une contamination d'abord niée par l'ASN

Un communiqué de presse de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) du 9 novembre évoque le passage du tamis contaminé chez un chaudronnier prestataire du CEA : "Études et Diffusions". L'ASN certifie alors que "les locaux ne présentent aucune trace de tritium". Mais le 14 décembre la même ASN affirmera le contraire, et le rapport de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) publié le 6 décembre détaille une contamination des locaux, des matériels, des végétaux et des personnels dans et autour de l'entreprise. Quant aux doses de radioactivité reçues, les chiffres fournis sont sujets à caution. L'IRSN lui-même reconnaît que "ses récentes investigations ne permettent pas d'en apprécier l'importance". Le 6 décembre, on trouvait encore dans l'entreprise deux bidons d'eau fortement contaminée, qui diffusent du tritium depuis des mois. D'autres bidons ont été retournés à Valduc, mais une partie de l'eau contaminée a été jetée dehors "par une porte de service", selon la déclaration d'un salarié.

Saint-Maur-des-Fossés : même le collège est contaminé

Du 29 avril jusqu'au 4 novembre 2010, on retrouve le tamis contaminé chez un autre prestataire du CEA, l'entreprise 2M Process. Ses locaux étant situés



© Martin Leers

en pleine ville, la contamination touche salariés, mais aussi riverains et passants. Les tissus d'un commerçant voisin ont été vendus pendant des mois sans traçabilité possible. Le 29 octobre, un salarié de 2M Process vient à Valduc pour travailler en zone réglementée. L'analyse d'urine obligatoire révèle une dose radioactive de 2 994 500 becquerels par litre, selon l'IRSN. À l'entrée des locaux de 2M Process, la contamination en tritium a été mesurée comme cent fois supérieure à celle que l'on trouve autour des installations nucléaires les plus polluantes, et mille fois supérieure au niveau habituel, alors que 650 enfants fréquentent le collège Pissarro, situé à 200 mètres de là. Des prélèvements ne seront effectués dans ce collège qu'à partir du 25 novembre, longtemps après le pic de contamination maximale. Ils confirmeront la contamination de l'eau contenue dans un bassin à l'intérieur de l'enceinte scolaire. Les analyses de l'IRSN, parues jeudi 9 décembre, montrent que les rejets radioactifs se poursuivent à Saint-Maur plus d'un mois après le retrait de la source radioactive. Les locaux de l'entreprise sont devenus eux-mêmes une source de radioactivité.



© Martin Leers

Faute de contrôler la pollution radioactive, les autorités la minimisent

Les premières analyses de radioactivité des végétaux de l'IRSN à Saint-Maur ont été effectuées en majorité dans le sens contraire des vents dominants, qui propageaient le tritium en direction du collège. Les rapports publiés par l'IRSN les 15, 25 novembre et 2 décembre 2010 se contredisent quant au calendrier de la contamination. Ils n'apparaissent pas suffisants pour connaître les doses de radioactivité réellement reçues, et n'apportent aucune certitude sur la qualité et le nombre des personnes contaminées depuis le départ de Valduc. Des personnes ont été exposées et n'ont pas été recensées (mission pourtant confiée à l'IRSN par l'ASN dès le 4 novembre). Le tamis moléculaire a contaminé les locaux (habitations et ateliers), les végétaux, les eaux pluviales et les humains. Et ce ne sont pas les analyses pratiquées en novembre qui peuvent garantir que la contamination n'a pas mis en danger la population. La note d'information générale de l'ASN du 17 décembre minimise les conséquences sanitaires : les travailleurs ont reçu des doses maximales efficaces comprises entre 0,5 mSv (millisievert) et 5 mSv, "valeur inférieure à la limite annuelle réglementaire pour les travailleurs classés au sens du Code du travail fixée à 20 mSv par an". Or, jusqu'à preuve du contraire, les entreprises concernées ne sont pas habilitées à manipuler des sources de radioactivité. La contamination est donc certainement supérieure à la norme qui les concerne.

Questions en suspens

Comment se fait-il qu'un centre militaire du CEA, extrêmement sécurisé, répertorie comme sain du matériel hautement contaminé, et le laisse sortir sans contrôle ? Que fait l'ASND (Autorité de Sécurité Nucléaire Défense) compétente quand il s'agit de nucléaire militaire, et totalement absente de ce dossier ? Quelles sont les véritables dates et la durée de l'exposition au tritium ? Combien de



© Martin Leers

personnes sont concernées, quelles sont exactement les doses reçues ? Comment l'ASN et l'IRSN peuvent-ils s'asseoir impunément sur la loi TSN du 13 juin 2006 qui garantit au public, en toute transparence, une information fiable et accessible en matière de sécurité nucléaire ?

Les autorités se taisent, ou tentent de banaliser l'affaire : peu de choses ont changé depuis l'accident de Tchernobyl en 1986. Ce scandale est parti pour durer. Le Réseau "Sortir du nucléaire", après l'avoir révélée, ne lâchera pas l'affaire. ■

Photos exclusives de la décontamination à Saint-Maur : Martin Leers.



© Martin Leers

En savoir plus sur le tritium

Le tritium a les mêmes propriétés chimiques que l'hydrogène, dont il est l'isotope radioactif. Il est fabriqué naturellement à très haute altitude, sous l'effet des rayonnements cosmiques. L'activité ordinaire du tritium (en dehors de la proximité des centrales nucléaires) est de 0,01 à 0,05 Bq/m³ dans l'air ambiant et de 1 à 4 Bq/l pour l'eau. Le tritium est très difficilement confinable ; il traverse les métaux et le béton. Les militaires s'en servent dans la fabrication des bombes atomiques et des ogives nucléaires. Les réacteurs nucléaires rejettent des quantités importantes de tritium dans l'environnement mais ce sont les usines de retraitement et certains centres militaires qui en produisent le plus. Les usines de la Hague (Manche) rejettent plus de tritium que l'ensemble des réacteurs nucléaires dans le monde. L'industrie nucléaire a longtemps considéré cet élément radioactif comme inoffensif, mais des études récentes montrent que la toxicité du tritium a été sous-évaluée, notamment quand il est absorbé par l'organisme. Il pénètre alors dans l'ADN des cellules. Une partie du tritium ingéré ou inhalé est éliminée (environ 97 %), par contre les 3 % restants se fixent aux molécules de l'organisme et certains experts évoquent une possible sous-estimation de l'efficacité biologique relative au rayonnement du tritium. L'IRSN reconnaît dans son rapport du 9 juillet 2010 "les lacunes de connaissances sur ses effets sanitaires et environnementaux" du tritium et demande dans le même document "une évaluation, dans des conditions réalistes d'exposition, des effets biologiques et sanitaires du tritium sur les organismes vivants". Or l'IRSN tenait un tout autre discours le 9 décembre sur la contamination radioactive de Saint-Maur, affirmant que les doses de tritium rejeté accidentellement représentent "des valeurs négligeables en termes de risque radiologique pour les écosystèmes et pour la santé humaine." Sur notre site Internet, davantage d'informations, et une cyberaction à signer en ligne : <http://groupes.sortirdunucleaire.org/blogs/contamination-au-tritium>

"Grenelle du nucléaire" : de la gestion du risque à l'organisation de l'insécurité

L'idée est aujourd'hui admise, dans les milieux environnementalistes reconnus et responsables, que le "Grenelle de l'environnement" est un échec. On tombe d'accord pour dire que les discussions préliminaires et la loi "Grenelle 1", qui fixe les grandes orientations en la matière, ont été sabotées par les applications concrètes désignées dans la loi "Grenelle 2" et les décisions gouvernementales prises en marge du processus.

Rien n'est plus faux. En réalité, le "Grenelle de l'environnement" est un ensemble parfaitement cohérent, en lui-même, mais aussi au regard de la politique gouvernementale générale. Approuver le "Grenelle de l'environnement", l'adoption du traité européen simplifié, ou l'expulsion massive de communautés ethniques, est une seule et même chose. Le "Grenelle" a été, dès le départ, une belle réussite : celle de l'idéologie néo-libérale — qui traverse tout à la fois le champ politique français et le mouvement associatif. Il est le symbole de la victoire politique de ceux qui refusent de voir la société occidentale modifier ses relations à la nature et aux pays pauvres, et qui privilégient l'intérêt privé face à la sécurité publique, l'intérêt économique face à la santé des citoyens. La thématique du nucléaire civil est au cœur de cette incompréhension — ou, plus exactement, de cette imposture.

Le choix des thèmes et, corrélativement, des structures ou des personnes participant à un débat, est bien entendu primordial. Nul besoin de se référer à Pierre Bourdieu pour se rendre compte que le sens même d'une discussion est absolument déterminé par les parties en présence, et la manière dont les questions sont posées. Le "Grenelle de l'environnement", sur ce plan, a été sans ambiguïté : découlant

d'un programme électoral fondé sur le développement de la croissance technologique et économique et sur le refus du contrôle étatique des marchés financiers, et corrélativement sur le développement de l'énergie nucléaire, il a en toute logique évacué tant la question de la sécurité de la production atomique que celle de la décroissance énergétique. Croissance économique, techno-scientifique et énergétique fonctionnent de pair. Aussi le projet de démanteler un parc nucléaire — qu'il soit national, européen ou mondial — ne peut se penser de manière cohérente que corrélativement à la décroissance générale du système capitaliste occidental. La remise en cause du nucléaire va de pair avec une décroissance énergétique, et donc avec une baisse de la consommation. Rien de plus normal, donc, que ces deux thèmes aient, ensemble, été bannis du débat public.

La perspective sécuritaire, qui est le fondement même du pacte social, est bafouée par les décisions laxistes qui mettent en danger la vie des populations civiles. Nous sommes passés d'une gestion du risque nucléaire au retrait de l'exigence sécuritaire. Le profond mépris dans lequel le chef de l'État tient le peuple français se manifeste ainsi dans des décisions qui relèvent de l'atteinte manifeste à l'intégrité de la nation française et du territoire qui est le sien. Ce n'est pas un hasard si des opérations spectaculaires visant des minorités ethniques sont conduites concomitamment à la dispersion d'éléments radioactifs dans l'environnement. En pointant le regard médiatique sur tel (non) événement, le gouvernement tente de faire accroire au peuple de France qu'un gitan est plus dangereux qu'une centrale nucléaire.



La politique nucléaire d'un État révèle à bien des égards la relation qui existe entre le peuple souverain et le gouvernement de la nation. Le cas actuel ne laisse aucun doute sur le sens politique et social de la déliquescence du pacte républicain : le gouvernement viole les principes fondamentaux du modèle républicain, car le mépris qu'il affiche envers la nation française s'applique par les conditions d'une mise en danger de la population civile qu'il est de son devoir de protéger. La santé publique et la protection du territoire sont ensemble bafouées au profit des intérêts économiques particuliers. Or, la santé publique et la protection du territoire ne sont pas des éléments parmi d'autres du champ politique. Elles sont l'essence même du politique, car le corps social ne peut se passer ni d'un lieu politique, ni de la vie de ses membres. C'est donc le pacte social lui-même qui est ainsi détruit. Mais avec cette destruction, le gouvernement a en même temps détruit la seule chose qui fonde sa justification. Il n'a donc plus lieu d'être ; ou plus exactement, il a lieu de ne plus être. Puisque le contrat social est nié dans son origine même par ceux qui sont censés le garantir et le représenter, il est, par les faits, nul et non avvenu. Dans ces conditions, continuer à participer comme si de rien n'était au fonctionnement habituel du domaine politique est un acte de collaboration active avec les destructeurs de la nation. Le plus grave dans la situation actuelle n'est donc pas que la France soit dotée d'un gouvernement appliquant des principes de destruction de l'ordre public, ce qu'il avait d'ailleurs ouvertement annoncé, mais qu'il y ait tant de monde pour continuer à dialoguer avec ces violeurs décomplexés du modèle républicain.

La solidarité gouvernementale n'est pas un vain mot. La politique du gouvernement actuel se lit aussi bien dans les décisions prises en marge du "Grenelle de l'environnement", que dans les décisions incluses dans ce texte de loi. Ainsi, la circulation d'un convoi radioactif sans commune mesure, l'article du "Grenelle 2" soumettant un accroissement significatif des rejets radioactifs dans l'environnement depuis les installations nucléaires à une simple information publique, ou encore l'arrêté gouvernemental du 5 mai 2009 visant à autoriser la présence de matériaux contaminés dans les produits de consommation courante — arrêté pris malgré un avis négatif de l'Autorité de Sûreté Nucléaire —, s'appuient tous sur un régime dérogatoire violant le devoir sécuritaire du gouvernement. Alors que depuis 2002, date de l'entrée en vigueur des articles du Code de la santé publique interdisant d'introduire des éléments contaminés dans les produits de

consommation, aucune disposition n'était venue mettre en cause cette interdiction, l'utilisation de la possibilité dérogatoire en 2009 est un signe flagrant — mais d'une gravité sans précédent — de laxisme gouvernemental eu égard à la sécurité publique. Que les ministères de la Santé et de l'Écologie en soient à l'origine n'est pas le plus mince détail de l'affaire ; qu'ils s'autorisent à ne pas répondre au Conseil d'État au sujet du recours pour excès de pouvoir déposé par la CRIIRAD n'est pas non plus anodin. Ces décisions sont des preuves claires que l'on est passé, en matière nucléaire, de la gestion d'un risque grave à l'organisation délibérée de l'insécurité.

La problématique du nucléaire civil est fondamentalement politique. Elle concerne la relation de chacun à la chose publique, par le fait que la sécurité individuelle et la sécurité collective se confondent de manière particulièrement nette en la matière. Impossible de considérer qu'un accident nucléaire à l'autre bout de la France n'aura pas de conséquence sur soi-même. Le risque nucléaire est un risque incommensurable, car cette technologie n'est maîtrisable ni dans l'espace, ni dans le temps : que ce soit de manière insidieuse ou accidentelle, la pollution qu'elle engendre est sans commune mesure. Le régime dérogatoire qui lui est appliqué est donc sensiblement plus grave que lorsque celui-ci est appliqué aux autres domaines de la vie collective : le danger change de nature. La dérogation est dans ce cas la porte ouverte à la destruction définitive d'un territoire et de son corps social. Elle n'est donc pas seulement inacceptable : son rejet n'est pas négociable. Et, doit-on ajouter, n'est pas non plus négociable l'exigence de ne pas négocier avec ceux qui sont à l'origine de cet inacceptable.

Ces décisions sont des manquements manifestes au devoir sécuritaire des responsables du pouvoir exécutif, manquements clairement incompatibles avec l'exercice de mandats républicains. Certes, les exemples n'ont pas manqué, depuis l'instauration du nouveau pouvoir en 2007, de violations volontaires de la loi et des principes républicains : ces actes, tantôt graves tantôt ridicules, ont remis en question tant la séparation des pouvoirs que les rituels républicains. Mais la violation de la fonction sécuritaire du gouvernement d'un État de droit ne se voit jamais avec autant de clarté que lorsqu'elle concerne les choses invisibles : à moins d'admettre la légitimité d'un changement de régime, on peut bel et bien dire aujourd'hui que l'organisation de la dissémination radioactive dans la population et sur le territoire national est un acte d'empoisonnement du peuple français. Celui-ci ne saurait tolérer qu'on le tue, sauf à nier de lui-même sa propre souveraineté.

Jean-Christophe Mathias

Chercheur indépendant, auteur de *Grenelle de l'environnement : la supercherie écologique*, collection "Le droit de savoir", éditions du Sang de la Terre, Paris, octobre 2010.
Site : <http://partnature.free.fr>



Grenelle de l'environnement : l'histoire d'un échec

Sur le même sujet vient de sortir également le livre-réquisitoire de Stéphen Kerckhove : **Grenelle de l'environnement : l'histoire d'un échec** (éditions Yves Michel)

Grâce au Réseau "Sortir du nucléaire", AREVA condamnée par la justice pour la première fois !

Le 14 octobre 2010, le tribunal correctionnel de Carpentras a condamné AREVA-SOCATRI à une peine de 40 000 euros d'amende pour avoir caché à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) le grave incident qui s'est déroulé en 2008 dans ses installations du Tricastin (voir encadré). Le Réseau "Sortir du nucléaire", qui s'était constitué partie civile, a obtenu 8000 euros de dommages-intérêts et la publication de la décision dans la presse.

Interview de notre avocat Benoist Busson, réalisée par Antoine Limouzin.

AREVA a été condamnée pour la première fois par les antinucléaires, qu'est-ce que ça va changer ?

Maître Busson : Il y a eu de la publicité autour du procès et il y aura à nouveau du ramdam lors de l'appel : tout ce que déteste AREVA. En cas de condamnation définitive, elle devra en faire mention dans son rapport environnemental aux actionnaires.

L'amende semble dérisoire, est-elle juste ?

Les juges sont tenus par le montant maximal de l'amende encourue, ils sont montés assez haut par rapport à ce maximal.

Pourquoi AREVA n'a pas été reconnue coupable du délit de pollution des eaux ?

Le parquet a mal ficelé le dossier en ne poursuivant pas clairement AREVA du chef "d'atteinte à la salubrité de l'eau et atteinte à ses usages". Or il y a bien eu des arrêtés préfectoraux pour restreindre la baignade.

Qu'ont obtenu les riverains plaignants ?

Quelques milliers d'euros pour préjudice moral.

Le Réseau va-t-il faire appel et pour quelle raison ?

Le Réseau fait appel, avec le Parquet et les autres associations, pour obtenir une condamnation d'AREVA pour pollution. Il y a eu des restrictions avérées à l'usage de l'eau, AREVA doit être condamnée pour ça.



En dépit des discours ambiants sur la sûreté nucléaire, la série noire d'incidents survenus au Tricastin pendant l'été 2008 montre bien qu'une pollution grave est toujours possible, lorsque se mêlent défaillances techniques et erreurs humaines. À l'heure où les exploitants multiplient les économies sur la maintenance, la reproduction de ce scénario devient de plus en plus probable. Le Réseau continue de demander :

- ◆ que la SOCATRI-AREVA fasse le nécessaire pour éviter une nouvelle pollution de l'environnement,
- ◆ qu'une inspection indépendante des différents sites du Tricastin soit entreprise afin d'évaluer les risques de pollution de toutes les installations nucléaires, civiles et militaires,
- ◆ que l'environnement et les riverains bénéficient, dans les meilleurs délais, d'une surveillance sanitaire indépendante.

Forts de cette première victoire, nous restons vigilants et mobilisés !

Rappel des faits

Le 8 juillet 2008, suite à une fuite survenue dans l'usine SOCATRI, filiale d'AREVA, sur le site du Tricastin (Drôme), 75 kg d'uranium ont été rejetés dans les cours d'eau avoisinants. 30 m³ d'effluents chargés d'uranium ont contaminé les eaux superficielles, privant la population d'eau potable et polluant des lieux de baignade fréquentés. Des niveaux élevés de contamination radioactive ont également été repérés dans les nappes phréatiques et à l'eau du robinet. Des négligences scandaleuses de la SOCATRI sont à l'origine de cet "incident" grave. Celui-ci a été improprement classé 1 sur l'échelle INES par l'Autorité de Sûreté Nucléaire, alors que de tels rejets sont normalement classés au niveau 3. L'enquête a révélé plusieurs erreurs inadmissibles, concernant à la fois la maintenance du site et la gestion de la pollution :

1. une vanne était défectueuse,
2. une alarme de sécurité n'a pas été prise en compte,
3. un bac de rétention d'eau n'était pas étanche, la SOCATRI-AREVA le savait mais ne l'a pas fait réparer,
4. l'alerte a été transmise trop tardivement aux pouvoirs publics.

L'EPR est dangereux, et c'est EDF qui le dit !

Nous avons reçu, le lundi 27 septembre 2010, de nouveaux documents internes à EDF qui démontrent que la conception et la fabrication d'éléments du couvercle de la cuve de l'EPR de Flamanville en Normandie sont de nature à provoquer un accident de type Tchernobyl. Ces documents sont en ligne sur notre site Internet. Plus grave encore, selon une note rédigée par le Chef du Département combustibles nucléaires d'EDF en 2001¹, un accident de type Tchernobyl est possible sur tous les réacteurs nucléaires français. L'EPR est également concerné.

Plusieurs documents EDF démontrent que le nombre de soudures et le type d'acier utilisé dans certaines parties du couvercle de la cuve du réacteur EPR en construction à Flamanville peuvent provoquer une fuite de cette cuve. EDF juge que cette fuite peut, à son tour, dégénérer en un accident de type Tchernobyl. L'acier défaillant et les soudures font partie du système d'arrêt d'urgence du réacteur nucléaire EPR et concernent 89 points d'entrée dans la cuve du réacteur.

Les documents que nous avons reçus démontrent que les ingénieurs d'EDF ont conçu des parties du couvercle de la cuve de l'EPR qui mettent en péril la sûreté du réacteur EPR et violent, en toute connaissance de cause, la réglementation française relative

aux équipements nucléaires sous pression, en particulier l'arrêté du 12 décembre 2005.

En toute conscience des problèmes, EDF persiste dans une politique qui sacrifie la sûreté aux impératifs économiques. Au regard des conséquences catastrophiques d'un éventuel accident, cette légèreté est impardonnable.

Faillies de conception, toxicité accrue des déchets, atteinte de limites technologiques, vulnérabilité à des attentats (voire au cyber-terrorisme)... la liste de tous les problèmes de l'EPR s'allonge. Autant d'arguments qui nous donnent raison et doivent dynamiser encore davantage l'opposition à l'EPR autour de Flamanville et Penly comme à l'étranger. ■

I : Management des activités Physique des Coeurs et Combustibles, SEPTEN, André Berthet (20.12.2001).



Pollution radioactive à Golfech : EDF SA hors la loi, les associations portent plainte

Les centrales nucléaires rejettent régulièrement dans l'environnement des éléments chimiques et radioactifs, ainsi que de la chaleur. Ces rejets nocifs sont théoriquement encadrés par la loi, mais EDF SA commet impunément des infractions, et "bricole" la loi pour l'adapter à ses besoins industriels. Parmi les derniers exemples en date, deux concernent la centrale de Golfech (Tarn-et-Garonne)...

Le 18 janvier 2010, 450 litres d'effluents radioactifs provenant de cette centrale ont été accidentellement déversés dans le milieu naturel. Cette fuite pose le problème des faibles doses de radioactivité. L'exposition régulière à ces faibles doses explique vraisemblablement les excès de leucémies et de cancers aux environs des centrales nucléaires. Ce phénomène sanitaire a été constaté à l'étranger, et particulièrement en Allemagne... mais le sujet est encore tabou en France.

Quelques mois avant cet incident, les associations locales avaient montré la présence, dans les algues de la Garonne, de tritium (forme radioactive de l'hydrogène) lié au fonctionnement de la centrale de Golfech.

Par ailleurs pour l'année 2009, EDF SA a dépassé le volume maximum annuel d'eau de la Garonne utilisée : 44,3 millions de m³ ont été évaporés par les deux réacteurs de Golfech, soit 2,3 millions de m³ de plus que la limite légale.

Nous ne pouvons pas accepter de voir une entreprise bafouer impunément la loi, nuire à l'environnement, et faire peser des risques graves sur la santé des travailleurs du nucléaire et des riverains.

Nous ne pouvons pas accepter de laisser une entreprise porter atteinte à la qualité des productions agricoles irriguées depuis la Garonne, et par voie de conséquence, nuire à l'image de toute l'agriculture régionale.

Le Procureur de la République a été saisi par différentes organisations environnementales, afin de mener une enquête sur ces dysfonctionnements inacceptables : la plainte est portée par le Réseau "Sortir du nucléaire", la SEPENLOG FNE Lot-et-Garonne, FNE Midi-Pyrénées et les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, soutenus par de nombreuses associations locales : Sortir du nucléaire du Gers, du Lot, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, Serenes Sereines (Aveyron), Mouvement citoyen lotois pour la sortie du nucléaire, Vivre sans le danger nucléaire de Golfech (Lot-et-Garonne), Confédération paysanne Lot-et-Garonne (syndicat agricole), SEPANSO 47. ■



Nucléaire + chauffage électrique + logement mal isolé = précarité énergétique

La notion de précarité énergétique désigne officiellement les ménages qui dépensent plus de 10 % de leurs revenus pour se fournir en énergie. Une situation marginale ? Au moins 3,4 millions de ménages vivent cette situation en France, soit un ménage sur huit ! Ce sont les chiffres très officiels de l'Agence nationale pour l'habitat (Anah).

5 millions de "passoires thermiques" en France

Trop de logements français sont mal ou très mal isolés : 60 % à 70 % des 33 millions de logements ont en effet été construits avant 1974, date de l'entrée en vigueur de la première réglementation thermique. 5 millions de logements seraient "à risque". Les logements sociaux, plus récents et plus souvent en habitat collectif que la moyenne, consomment 30 % d'énergie de moins que les logements privés... mais près d'un HLM sur cinq (soit 800 000 logements) reste une passoire thermique, qui consomme plus de 230 kWh/m²/an. Les foyers qui basculent dans la précarité énergétique vivent au départ dans l'un de ces logements très mal isolés, et utilisent des appareils énergivores. Puis survient une séparation, la baisse subite des revenus, ou la panne d'un système de chauffage qu'il faut remplacer. La situation s'aggrave avec les difficultés de paiement des factures d'électricité, ou le développement de maladies dues au froid. Elle finit par devenir inextricable lorsqu'il faut recourir à des chauffages d'appoint, d'un usage souvent très onéreux. "Tous les domaines de la vie sont alors touchés, selon la sociologue Isolde Devalière. Socialement, on est exclu parce que l'on n'ose plus recevoir d'amis

chez soi. Et puis la santé se dégrade à cause du froid et d'une mauvaise alimentation. Il faut parfois choisir entre manger et se chauffer."

La patrie du "grille pain" nucléaire

7,8 millions d'habitations se chauffent uniquement à l'électricité en France. Selon une étude menée en 2005 pour le compte de Greenpeace, les ménages français posséderaient à eux seuls autant d'appareils de chauffage électriques que l'ensemble des foyers européens réunis. Cette spécificité française s'explique par la prédominance du nucléaire : EDF SA a besoin d'écouler la surproduction structurelle des centrales nucléaires. Le kilowatt-heure est moins cher pour l'utilisateur français que pour ses voisins, puisqu'une immense part des coûts du nucléaire est payée par les contribuables, non seulement hier et aujourd'hui, mais pendant des générations, avec les sommes folles qu'il faudra déboursier pour démanteler le parc vieillissant, assurer la sécurité des installations, surveiller les déchets dont personne ne sait quoi faire, etc. Le chauffage électrique est souvent privilégié par les propriétaires : les convecteurs de type "grille-pain" sont très peu chers à l'achat, et évitent d'avoir à installer un deuxième réseau dans le logement (gaz, fioul ou autre). Mauvais calcul à long terme : le chauffage électrique devient un gouffre financier pour l'occupant du logement : en 2009, 100 kWh de chauffage électrique coûtaient 11,43 euros, contre 6,48 pour le gaz ou 7,47 pour le chauffage urbain.

Aides : des millions jetés par la fenêtre mal isolée

Chaque année, près de 300 000 personnes bénéficient de l'aide des services sociaux pour régler leurs factures impayées. Mais la mauvaise isolation et un système inadapté de chauffage ne sont pas pris en compte par les aides publiques existantes. Il existe bien des tarifs sociaux de solidarité pour le gaz (TSS) et l'électricité (TPN) : en avril 2010, près de 653 000 personnes ont bénéficié du tarif de première nécessité (TPN) et 275 000 du tarif spécial de solidarité (TSS). Problème... ces dispositifs sont méconnus (moins d'une personne éligible sur deux y postule) ; rien n'est prévu pour ceux qui se chauffent au propane, au bois ou au charbon ; et enfin, le TPN ne s'applique que jusqu'à un plafond de 1200 kWh par an, soit à peine de quoi assurer l'éclairage d'un appartement et l'alimentation d'un frigo.



Rénover les logements ou financer l'EPR ?

La première solution serait de rénover le bâti : la meilleure énergie est celle qu'on ne consomme pas, et ces rénovations seraient créatrices d'emplois utiles et non-délocalisables. Le gouvernement se fixe officiellement comme objectif de rénover 300 000 logements grâce à une aide de solidarité écologique (ASE) réservée aux propriétaires occupants les plus modestes. L'État, dans le cadre du grand emprunt, mettra progressivement 500 millions d'euros sur la table d'ici à 2017. L'Anah ajoutera 750 millions. Au final, le montant de cette aide de solidarité écologique aux propriétaires sera seulement de 1100 à 1 600 euros par logement. Franck Dimitropoulos, animateur du Réseau des acteurs de la pauvreté et de la précarité énergétique dans le logement, estime qu'il faudrait environ 40 milliards d'euros, soit 32 fois plus. Par ailleurs, selon l'Union Sociale de l'Habitat, isoler les 800 000 logements HLM qui en ont le plus besoin coûterait 16 milliards d'euros (environ 20 000 euros par logement). La morale de l'histoire est bien connue : l'argent public coule à flot pour le nucléaire, mais pour limiter les gaspillages énergétiques, l'État en reste essentiellement au stade des belles paroles.

Les plus modestes, une fois de plus, sont oubliés

Isolde Devalière estime que l'aide de solidarité écologique ne cible pas les bons bénéficiaires : "si l'on regarde les dépenses énergétiques, il est vrai que les propriétaires occupants sont statistiquement plus nombreux à souffrir de précarité énergétique. Mais il faut aussi s'intéresser à d'autres indicateurs, comme l'inconfort thermique. Les études confirment que les locataires sont plus nombreux à avoir froid chez eux." À moins que le logement soit vraiment insalubre ou dangereux, personne ne peut contraindre le propriétaire à faire des travaux d'isolation, et les réglementations thermiques existantes ne s'appliquent qu'aux logements neufs.



© Laurent Vamhelle

L'urgence serait donc de traiter la précarité énergétique des locataires. "Ce sont les plus démunis, ils sont impuissants. Pour eux, la seule marge de manoeuvre lorsque leur propriétaire ne veut pas financer de travaux d'isolation ou installer un chauffage efficace, c'est de couper le chauffage. C'est un vrai problème de société auquel on ne s'attaque pas". Certaines associations, comme la Fondation Abbé Pierre, réclament d'ailleurs l'intégration des critères de performance énergétique dans les textes encadrant l'indécence et l'insalubrité des logements. Elles espèrent interdire progressivement la mise en location de logements trop mal isolés, et donc contraindre les propriétaires à les rénover.

L'essentiel des informations et toutes les citations de cet article proviennent d'un dossier de Thibaut Schepman paru en novembre 2010 dans le magazine Alternatives économiques.



© nrfPictures - Fotolia.com

Le parc HLM est le premier concerné.

Ça bouge dans le Réseau !

Quelques moments forts sur le terrain

Impossible de parler de tout, mais voici en bref quelques événements saillants de cet automne 2010 riche en événements. Pour alimenter cette rubrique, merci d'écrire par mail à la coordinatrice des groupes et actions : Laura Hameaux.

Courriel : laura.hameaux@sortirdunucleaire.fr - Téléphone 03 20 17 94 91

Savoie : soutien au GANVA

Les 5-6 novembre, des militants du GANVA (Groupe d'actions non-violentes antinucléaires) ont bloqué le passage d'un train transportant des déchets radioactifs de La Hague (Manche) à Gorleben en Allemagne ; ils sont passés en procès le 8 décembre à Caen. La veille du procès, une cinquantaine de Savoyards d'une quinzaine d'organisations associatives, politiques et syndicales locales se sont rassemblés devant la gare SNCF de Chambéry, répondant à un appel initié par Sortir du nucléaire 73. L'objectif ? Afficher leur solidarité avec les "inculpés" du GANVA et rappeler que l'activisme et la non-violence ne sont pas un crime dans une démocratie.

Drôme-Ardèche : porte fermée !

Sortir du nucléaire Ardèche et Drôme distribue aux commerçants l'autocollant "porte fermée" qui doit les inciter à ne pas laisser leur porte grande ouverte, et doit inciter leurs clients à comprendre pourquoi elle est fermée (et surtout à se poser des questions sur les économies d'énergies, d'électricité...). Le Conseil général subventionne l'impression de ces autocollants ; le graphisme a été réalisé par un membre du groupe (voir ci-contre).



Manche : déboulonnage d'un pylône THT

Le 25 septembre 2010, une centaine de personnes ont manifesté leur opposition à la construction de l'EPR de Flamanville et au projet de ligne THT (Très Haute Tension) "Cotentin-Maine" en participant à une action de déboulonnage sur un pylône de la Ligne à Très Haute Tension "Flamanville-Donloup", à Isigny-le-Buais (Manche). Cette action fait suite à la signature par le gouvernement de la DUP (Déclaration d'Utilité Publique) pour le projet de ligne à 400 000 volts "Cotentin-Maine", qui devrait, si elle est construite, acheminer l'électricité produite par le futur réacteur de Flamanville.

L'Etat et RTE (Réseau de Transport d'Electricité) faisant fi des inquiétudes de la population, des recours juridiques en cours et de la mobilisation de la Coordination "STOP THT", des associations locales et du collectif des élus, les militants ont décidé de multiplier les actions de désobéissance civile pour lutter contre ce projet. Cette action de déboulonnage ne sera sans doute pas la dernière !

Touraine : action au Forum AREVA

Le 16 octobre, à l'occasion du forum AREVA à Tours, le groupe local Sortir du nucléaire-Touraine, avec le renfort des Désobéissants et d'associations locales, a organisé une action de sensibilisation et une diffusion de tracts sur les alternatives au nucléaire en terme d'énergie, d'électricité et d'emplois.

Action du Collectif "STOP EPR, Ni à Penly, ni ailleurs"

Le 9 novembre, à Saint-Martin-en-Campagne (Seine Maritime) se tenait une réunion d'information non publique sur les grands chantiers en perspective dans la région Haute-Normandie : le réacteur EPR à Penly et le parc éolien en mer du Tréport. Le collectif "STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs", composé de nombreuses associations, partis politiques et syndicats, y était présent avec banderoles et drapeaux, pour manifester son opposition au projet Penly 3. Les militants ont pu questionner publiquement le président du Conseil régional sur les choix énergétiques de la région. Le collectif a également organisé une distribution de tracts lors du forum des métiers du nucléaire de Rouen le 19 novembre.

Stop au gaspillage électrique: "action néon" dans les rues de Lyon

Le Conseil d'administration et les salariés du Réseau "Sortir du nucléaire", réunis à Lyon pour un week-end de travail les 5 et 6 décembre, ont organisé une "action-néon" dans la soirée du 5 décembre. Rejoints par quelques militants lyonnais et équipés de perruques, tracts et crochets, ils ont arpenté les rues de la ville pour éteindre, à l'aide de perches,



© Martin Leers

les lumières et enseignes restées inutilement allumées. Cette action visait à protester contre le gaspillage énergétique et à dénoncer l'absurdité du recours au chauffage électrique. Mais surtout, nous souhaitions passer un moment convivial entre salariés, membres du Conseil d'administration et militants locaux. Certains d'entre nous ont arpenté les rues jusqu'au petit matin, pour finalement rejoindre le stade Gerland et distribuer des tracts à l'arrivée de la course athlétique SaintÉLyon.

Non au sponsoring par AREVA de la SaintÉLyon!

Lyon, nuit du 4 au 5 décembre. La SaintÉLyon est une course d'endurance nocturne créée en 1951, qui relie Saint-Étienne à Lyon. Mais depuis quelques années, l'image de ce rassemblement est ternie par AREVA qui tente de s'acheter une bonne image et de banaliser le nucléaire, en sponsorisant des événements sportifs. Afin de protester contre cette récupération, plusieurs coureurs ont décoré leur sac-à-dos et dossards d'autocollants antinucléaires. L'un d'eux a même passé la ligne d'arrivée avec le drapeau du Réseau ! Des militants de Rhône-Alpes sans nucléaire et du Réseau "Sortir du nucléaire" ont également distribué des tracts afin d'informer les coureurs et le public de la réalité des activités d'AREVA tout au long de la chaîne nucléaire.

Le secrétariat du Réseau cambriolé

Dimanche 12 décembre, un cambriolage a eu lieu dans les locaux lyonnais de notre secrétariat national, où travaille une partie des salarié-e-s du Réseau "Sortir du nucléaire". Une vitre anti-effraction a été démontée. Du matériel informatique et audiovisuel a été dérobé.

Nouveau : lettre électronique

Nouveau : chaque mois des nouvelles du Réseau "Sortir du nucléaire" dans ma boîte électronique, c'est possible ! Nous avons maintenant une lettre d'information électronique mensuelle qui vous permet de recevoir l'essentiel de l'actualité anti-nucléaire directement sur votre ordinateur. Pour s'inscrire depuis notre site, voir www.sortirdunucleaire.org/dossiers/rezo-info.html



Voulez-vous accueillir un enfant ukrainien ou russe durant 3 semaines cet été ?



Association
LES ENFANTS DE TCHERNOBYL
1A rue de Lorraine 68840 PULVERSHEIM (France)
www.lesenfantsdetchernobyl.fr
les_enfants.de.tchernobyl@wanadoo.fr
03 89 56 36 51 ou 03 89 83 61 80

Cadarache : jusqu'ici tout va bien

Parmi les groupes qui viennent de rejoindre le Réseau : le collectif Agir Santé Environnement, nouvellement créé dans le Vaucluse. Une de ses priorités : la lutte contre les installations de Cadarache, toutes proches. Le collectif a analysé pour nous le compte rendu de l'inspection de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) à l'usine de combustible au plutonium de Cadarache, effectuée le 6 septembre 2010. Trois problèmes ont été pointés.

1 : Présence de 36 fûts non susceptibles d'être stockés en surface dont :

- ◆ 15 fûts non déclarés
- ◆ 13 "en cours de comptage"
- ◆ 8 entreposés sur une aire banalisée sans respect des distances de sécurité

L'étiquetage des fûts est incomplet, parfois inexistant.

2 : Malgré les rapports d'expertise antérieurs relevant de très nombreux écarts sur l'état des tuyauteries véhiculant les fluides toxiques radiologiques inflammables corrosifs explosifs, aucune action correctrice n'a été engagée.

3 : En violation du Code du travail et de la santé publique : seize sources radioactives n'ont pu être contrôlées en 2009. Les contrôles d'étanchéité ont été abandonnés. Ils avaient été planifiés à la suite des événements d'octobre 2009, lorsque 35 kg de poussière de plutonium puis 10 kg d'uranium enrichi avaient été découverts fortuitement sur ce site. L'intégralité du rapport de l'ASN (cinq pages) est disponible sur internet.

Bon courage à ce nouveau collectif, qui ne restera pas isolé dans son combat pour exiger, a minima, le respect de la loi.

Une guerre sans fin

Ce livre est d'abord un très bon roman, qui croise les destins singuliers d'un vétéran de la guerre d'Algérie, d'un écrivain raté et de sa mère, avec l'Histoire, celle de la guerre d'Algérie. Un amour avorté qui se mue en vengeance, un narrateur embarqué malgré lui... Le roman mérite d'être lu pour lui-même. Si nous le signalons, c'est aussi parce qu'il a le rare mérite d'évoquer en littérature le sort des appelés d'Algérie qui ont été irradiés lors des essais nucléaires français effectués dans le Sahara algérien avec l'accord secret du gouvernement du pays nouvellement indépendant. Sans que ce soit le sujet central du livre, il convient de saluer qu'un roman contribue à briser le silence de plomb qui entoure cette sombre page de notre histoire et les souffrances qu'elle a créées.

Xavier Rabilloud

*Une guerre sans fin, Bertrand Leclair,
Ed. Libella Maren Sell, 2008, 316 pages, 20 €,
disponible en librairie*



Itinéraire d'un militant écologiste

Dans ce livre, Jean-Pierre Morichaud témoigne de son parcours militant aux facettes variées. Antinucléaire engagé depuis des décennies après avoir été ingénieur au Commissariat à l'Énergie Atomique à Saclay, il partage avec le lecteur l'itinéraire et les réflexions qui l'ont porté, dans son action contre le nucléaire, mais aussi, notamment, dans son engagement pour l'implantation de l'agriculture biologique dans un village au Mali. Membre de la commission locale d'information du site nucléaire du Tricastin, Jean-Pierre Morichaud

est déjà l'auteur du livre *Menace sur le vivant*, la filière nucléaire du plutonium.

Xavier Rabilloud

*Itinéraire d'un militant écologiste
Pour la vie sur la planète
Jean-Pierre Morichaud, 2009, 117 pages,
9 €, à commander auprès de l'auteur :
j.p.morichaud-fpu@wanadoo.fr*



Je suis décontamineur dans le nucléaire

Étonnant récit que celui de Claude Dubout, décontamineur en centrale nucléaire. On découvre au plus près du terrain la réalité du travail au cœur d'un réacteur nucléaire, la tension, l'appréhension, les moyens de moins en moins adaptés, les impératifs économiques qui prennent le pas sur la sûreté des interventions, la désaffection des jeunes pour ces métiers risqués et les anciens contraints d'"encaisser" les doses de radioactivité au-delà de ce qu'eux-mêmes estiment raisonnable...

Les descriptions passionnantes des opérations de maintenance les plus diverses permettent de saisir une réalité totalement méconnue et le sort difficile des travailleurs du nucléaire, premiers à souffrir dans leur santé des conséquences de l'exposition à la radioactivité. L'auteur dresse un tableau vivant, inquiétant aussi, bien que marqué par l'amour d'un métier.

Un amour révélateur de la façon dont une génération de technocrates mais aussi de jeunes travailleurs a pensé le nucléaire : une "aventure", avec tout ce que cela comporte de risques ; la construction de "cathédrales de béton" à la gloire de la toute-puissance technique de l'homme sur la nature. Jusque dans le travail d'un décontamineur et de ses collègues, cette toute-puissance apparaît pour ce qu'elle est en réalité : une dangereuse illusion. L'éditeur n'a pas cru bon de corriger le manuscrit, truffé de fautes d'orthographe, mais le propos est d'un grand intérêt.

Xavier Rabilloud

*Je suis décontamineur dans le nucléaire,
Claude Dubout, Ed. Paulo Ramand, 2010,
302 pages, 22 €, disponible en librairie*



Désobéir au nucléaire

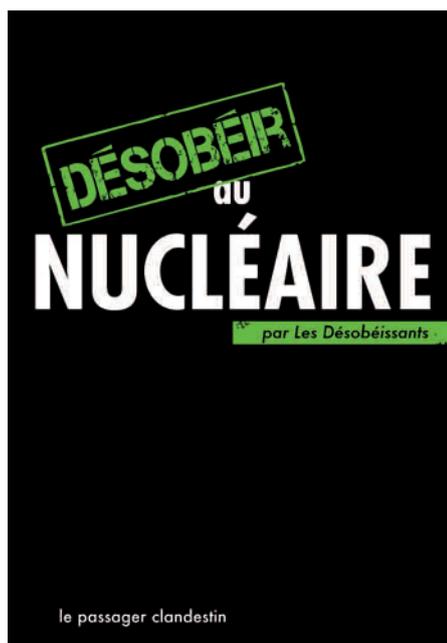
Cet ouvrage de poche fait un point rapide sur l'histoire du nucléaire à travers diverses luttes menées, qu'elles soient le fait d'activistes ou pas. Après une introduction d'une quinzaine de pages sur l'histoire du nucléaire, ses accidents, ses contraintes et les alternatives, l'ouvrage enchaîne sur une présentation de la résistance au nucléaire, à un niveau international. En quelques chapitres condensés, il est ainsi question des luttes autant locales qu'internationales, menées autant par des individus que par des organisations telles que Greenpeace, le Réseau "Sortir du nucléaire", les Amis de la Terre...

À la lecture de ce court historique, nous (re)prenons conscience que l'antinucléaire n'est pas une lutte récente, mais que depuis une cinquantaine d'années, la désobéissance civile est une des premières composantes de cette lutte.

L'ouvrage se termine en présentant quelques actions qui peuvent être reprises ou relayées par chacun selon ses moyens et envies. Un simple manuel qui devrait réveiller en vous l'activiste qui sommeille !

Signalons dans la même collection : *Désobéir par le rire* ; *Désobéir avec les sans-papiers* ; *Désobéir avec les antipubs*...

Jocelyn Peyret



Désobéir au nucléaire, Les Désobéissants, Ed. Le Passager clandestin, 2010, 64 pages.

À commander au prix de 8,5 € port compris, au Réseau "Sortir du nucléaire", 9 rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04 (chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire") ou dans notre boutique en ligne : <http://boutique.sortirdunucleaire.org>

Superphénix, déconstruction d'un mythe

L'auteure, philosophe et anthropologue, présente ici la "déconstruction" du surgénérateur Superphénix, à Creys-Malville dans l'Isère. Malheureusement, s'étant contentée de lire ce qu'EDF a bien voulu lui montrer, elle se perd dans des descriptions techniques de peu d'intérêt et de nombreux mensonges.

On y lit ainsi que les opposants craignaient "l'aspect invasif des tours réfrigérantes" [p.19] comme si le nucléaire posait un problème de paysage ! La première manif contre Superphénix aurait eu lieu le 3 juillet 1976 [p. 30]. Faux. Il y a eu 3000 personnes pour manifester à Flévieu, face au site, en juin 1975. Quant à s'être dispersée sans violence en 1976 [p.30], c'est exact pour les manifestants, mais pas pour la police : le premier manifestant, militant des communautés de l'Arche, à avoir pénétré sur le site a eu le bras cassé par un coup de matraque ; de nombreux autres ont été gazés lors d'un camping fait sur place... Elle n'oublie pas de rappeler que la décision d'arrêt en 1997 a provoqué des manifestations de protestations, en oubliant de donner le nombre de manifestants : environ 2000, malgré l'accord contre-nature entre CGT et patronat. A comparer aux 60 000 manifestants de 1977 et aux 70 % d'opposants à la poursuite du projet lors de

sondages réalisés par la presse régionale. Même la CGT doit hurler en lisant les propos lénifiants sur la protection contre les radiations expliquée aux intervenants !

Il n'en reste pas moins que pour le militant antinucléaire, on peut relever quelques informations intéressantes.

Tout d'abord, ce livre vient confirmer que nous avons osé construire environ 70 réacteurs nucléaires en France (58 en fonctionnement, les autres en attente de "déconstruction") sans vraiment se poser la question de ce qui se passe après la fin de la production d'énergie.

Superphénix qui a été arrêté suite à une longue campagne internationale en juin 1997 va ainsi poser un énorme problème technique : comment sortir les 5 tonnes de plutonium du cœur du réacteur et que

faire de ce plutonium et du cœur de remplacement déjà prévu pour la suite ? Ce plutonium très pur constitue une merveilleuse réserve de matières fissiles pour nos bombes atomiques... Une note [p. 54] nous apprend qu'il est toujours stocké sur le site 13 ans après. On y apprend aussi, toujours dans une note [p. 69], que les premiers déchets faiblement radioactifs ont commencé à être évacués vers Soulaïnes seulement en 2009.

Et que faire des 5000 tonnes de sodium dans lequel baignait ce plutonium ? Il aura fallu une dizaine d'années pour mettre en place une usine spéciale qui, depuis l'été 2009 [note p. 73], neutralise le sodium peu radioactif du circuit secondaire, le sodium radioactif du circuit primaire devant lui commencer à être traité par petites doses à partir de novembre 2010 [p. 127]. La soude produite est ensuite noyée dans du béton, le tout étant stocké sur place dans un bâtiment grand comme un terrain de football.

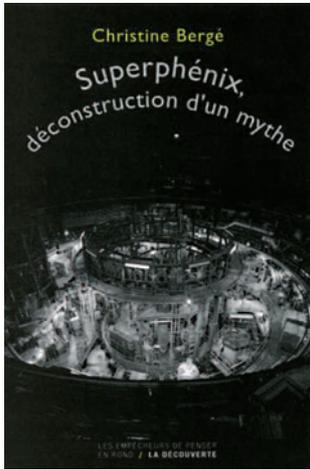
EDF estime que cela lui coûtera 2,5 milliards d'euros contre 1,5 pour sa construction et 6,2 pour son fonctionnement [p. 141] soit plus de 10 milliards pour un réacteur qui, entre les pannes à répétition

et le chauffage du sodium à 180°C après son arrêt, aura réussi l'exploit de consommer plus d'électricité qu'il n'en a produite.

Bref, ce n'est quand même pas la joie ! Heureusement, la direction du site a décidé de relooker... sa salle de conférences ! [p. 121] Il faudra en effet encore beaucoup communiquer puisque les travaux sont déjà programmés jusqu'en 2026, date à laquelle est envisagée la démolition du bâtiment réacteur [p. 130].

Des délais qui inquiètent les responsables : selon l'un d'eux [p. 134], on va vers une pénurie d'experts dans le domaine du nucléaire du fait du trop grand ralentissement du programme nucléaire français. Et ça c'est une bonne nouvelle !

Michel Bernard



Superphénix, déconstruction d'un mythe,
de Christine Bergé
Ed. Les empêcheurs de penser en rond /
La Découverte - 2010 - 150 p. - 13 €
Disponible en librairie

La SNCF distinguée pour greenwashing

La SNCF est arrivée en troisième position de la catégorie Greenwashing des Prix Pinocchio du développement durable 2010, décernés par l'association les Amis de la Terre. L'entreprise remporte un des prix Pinocchio pour une publicité qui prétend que l'électricité qui fait rouler les trains n'émet pas de CO₂ : "0% de CO₂. Ou presque"... un message qui induit en erreur. D'après l'Observatoire indépendant de la publicité (OIP), partenaire de l'événement, cette publicité ne respecte pas la réglementation adoptée par l'autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP). L'OIP explique que le message induit en erreur par les mots employés car "il n'est pas possible de viser le 0 % de CO₂" et que "la forte part du nucléaire dans la production de l'énergie française n'exempte pas d'émissions de CO₂". De plus, "la publicité affirme quelque chose de vague ou sans preuve" en utilisant l'expression "le train émet peu de CO₂". Le slogan de notre campagne 2009 : "ni nucléaire, ni effet de serre" est plus que jamais d'actualité !



Point d'étape sur la refondation du Réseau

Nos deux Assemblées générales de 2010 ont impulsé un processus de refondation, dont l'objectif est de repenser et réformer le fonctionnement du Réseau. Elles ont mis en place une commission pour mener à bien ce chantier.

La commission s'est réunie à Joigny en août, à Lyon en novembre, puis en région parisienne à la mi-janvier (cette dernière réunion n'a pas encore eu lieu à l'heure où nous écrivons ces lignes). Vous pouvez consulter librement les comptes rendus des discussions de la commission sur la page web : www.sortirdunucleaire.org/dossiers/refondation.html

D'ores et déjà, la commission s'est accordée sur un certain nombre de recommandations, qui seront proposées à la prochaine AG du Réseau. Citons notamment plusieurs améliorations du fonctionnement démocratique de l'association et la mise en place d'une réunion nationale annuelle pour réfléchir collectivement à la stratégie du Réseau. Le Conseil d'administration s'est emparé de cette idée et a organisé une journée de rencontre le 5 février 2011 pour travailler sur le plan d'action du Réseau pour les élections présidentielles de 2012.

Sans attendre la prochaine Assemblée générale, le fonctionnement du Réseau continue de s'améliorer. Ainsi, le porte-parolat est dorénavant collectif, et les administrateurs bénévoles élus sont en première ligne pour faire connaître les positions du Réseau dans les médias. De plus, nous continuons à renforcer la valorisation des compétences des militants, comme par exemple pour la réalisation de la carte de France "Nucléaire, danger permanent" et lors de l'intense mobilisation pendant le transport de déchets nucléaires de La Hague à Gorleben début novembre 2010.

Bien sûr, nous vous tiendrons informé-e-s dans la revue des décisions de notre prochaine Assemblée générale. N'hésitez pas à faire part de vos idées et propositions à la commission de refondation, en envoyant un e-mail à : contact_refondation@sortirdunucleaire.fr.

Maison de Bure : anniversaire et appel à soutien

La Maison de Bure a six ans, mais le chantier n'est pas terminé. Pour finir le clos-couvert, il manque encore 8000 euros. Nous lançons un appel financier.

Le samedi 27 novembre, à Bure, une diffusion matinale de tracts avait lieu en soutien aux militants du GANVA. Plus tard dans la journée, malgré la neige, une trentaine de militants ont été accueillis par Justine et Franck, les deux permanents de la maison pour l'année 2010, afin de fêter les sept ans de la Maison de la Résistance. Bravant les congères, ils sont parvenus à rejoindre la Maison malgré la neige et le verglas. Chauffée à la bonne ambiance, la grange a accueilli une fois de plus notre fête de famille annuelle qui s'est prolongée pour certains jusqu'au petit matin. Réunis autour d'un buffet, nous avons pu déguster la délicieuse soupe aux potimarrons de Franck, ainsi que des spécialités locales issues de l'agriculture biologique, apportées par les invités. Riche des rencontres et des discussions qui ont eu lieu, cette journée aura également été marquée par la présence de certains militants du GANVA, gravement blessés lors de leur désincarcération des voies à Caen le 5 novembre. À noter également la présence de Julien, un des futurs permanents de la Maison. Le Réseau "Sortir du nucléaire" tient à remercier les permanents de la Maison et les bénévoles pour leur

investissement dans ce projet et le travail réalisé cet été sur les différents chantiers. La présence permanente des antinucléaires dans le secteur de Bure est essentielle. Pour que l'aventure continue, pour que la mobilisation locale s'amplifie, il importe de terminer au plus vite le chantier, ce qui justifie notre appel à solidarité.

Tous Terriens, tous Buriens, et pas que pendant le festival d'été !



© BZL

Finir le clos-couvert : une priorité !

Envoyez vos chèques à l'ordre de "Sortir du nucléaire" avec la mention "Maison de Bure" pour nous permettre de recueillir les 8000 € nécessaires pour terminer le clos-couvert de la salle multi-activités. Votre don sera déductible des impôts à 66 %. A envoyer à : Réseau "Sortir du nucléaire", 9 rue Dumenge 69004 Lyon.

© BZL

La maison sous la neige : les hivers sont rudes dans la Meuse.



Une centrale nucléaire sommée de revoir son **organisation** du travail

Fin août 2010, le directeur de la centrale nucléaire de Chinon (Indre-et-Loire) s'est vu mis en demeure par l'administration du Travail d'évaluer et prévenir les risques psychosociaux, en réduisant la charge de travail et en ramenant les horaires effectués dans les limites du droit.

L'affaire devrait faire du bruit. Il est en effet exceptionnel qu'un directeur départemental du Travail adresse une mise en demeure à un employeur pour le contraindre à prendre des mesures de prévention. A fortiori lorsqu'il s'agit de risques psychosociaux, et que les injonctions portent sur l'organisation et la charge de travail. A fortiori lorsque l'entreprise en question est une centrale nucléaire d'EDF. C'est pourtant ce qu'a fait Martine Bellemère-

© André Paris

Baste, directrice de l'unité territoriale d'Indre-et-Loire de la direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) du Centre.

Des semaines de 72 heures

Dans un courrier daté d'août 2010 – dont Santé & Travail s'est procuré une copie –, celle-ci met en demeure le directeur du

centre national de production d'électricité (CNPE) de Chinon de réaliser "une évaluation des risques psychosociaux pour la santé physique et mentale" des salariés de la centrale nucléaire. Cette évaluation doit cibler en priorité les salariés du service structure d'arrêt (SSA) et aboutir à l'élaboration d'"un programme d'actions de prévention effectives", intégrant notamment "les mesures nécessaires en termes d'organisation et de moyens (effectifs, compétences, durée du travail...)" et "des actions d'information et de formation visant à l'amélioration des relations de travail". Le courrier somme également la direction de la centrale nucléaire de "ramener les horaires des personnels dans les limites

maximales autorisées par le Code du travail". Concernant le SSA, ces actions doivent être menées à bien sous six mois. Pour les autres services de la centrale, la direction dispose d'un délai d'un an.

Comment en est-on arrivé là ? Le SSA est un service dédié à la planification des arrêts de tranche, soit les périodes de mise au repos des réacteurs nucléaires, le temps d'assurer les opérations de maintenance nécessaires à leur bon fonctionnement. Or ces arrêts se sont multipliés ces deux dernières années, suite à des dysfonctionnements en série. A effectif constant, les salariés du SSA ont eu à gérer jusqu'à deux arrêts de tranche simultanés, au lieu d'arrêts successifs et étalés dans le temps. Une augmentation considérable de leur charge de travail, aboutissant, notamment pour les cadres, à un allongement démesuré de leur temps de travail. Plusieurs d'entre eux se sont ainsi retrouvés à travailler jusqu'à 72 heures par semaine ! En restant parfois en activité, via les astreintes, sept jours sur sept...

Certains s'en sont plaints au médecin du travail, qui a souhaité alerter la direction sur l'imminence d'un danger grave dans le service. Dans une alerte en décembre 2009, le praticien explique que les cadres du SSA surengagés dans leur activité, compte tenu de leur nombre, ne peuvent plus se protéger. Il évoque un risque cardiaque grave, au-delà d'éventuelles atteintes à la santé mentale. C'est sur la base de ces constats que les représentants du personnel CGT au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), majoritaires, ont décidé à leur tour, en janvier 2010, d'utiliser leur droit d'alerte pour danger grave et imminent. Un danger contesté par la direction, mais confirmé en juillet par l'inspecteur du travail de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), après une enquête pleine de rebondissements.





© André Paris

Requête auprès du procureur de la République

Afin de vérifier les horaires de travail des cadres, ce dernier a en effet réclamé l'accès au fichier informatique recensant les entrées et sorties des salariés sur le site. Accès refusé par la direction qui, de tout temps, s'est appuyée sur les horaires déclarés par les cadres, non soumis à un système de pointage, pour établir leur temps de travail. Pour obtenir les informations dont il avait besoin, l'inspecteur du travail a donc dû déposer une requête auprès du procureur de la République, afin que ce dernier mandate des officiers de police judiciaire pour venir à la centrale nucléaire et récupérer manu militari les données informatiques. Leur dépouillement et l'analyse réalisée avec le médecin-inspecteur régional du Travail ont révélé des durées et rythmes de travail excédant largement les limites prévues par le Code du travail, sources de risques graves pour la santé des salariés. Le rapport de l'inspecteur, transmis en juillet, a rapidement été suivi de la mise en demeure.

Sollicitée, la direction estime que cette mise en demeure ne tient pas compte des mesures qu'elle a déjà prises. *"Nous avons fait des modifications importantes sur l'organisation des arrêts de tranche et renforcé les équipes"*, justifie Thierry Schall, directeur. Il indique avoir aussi demandé à la hiérarchie et aux directeurs de piloter le respect des horaires. Enfin, il annonce la prochaine intégration des résultats de l'évaluation des risques psychosociaux dans le document unique.

Accidents en hausse

Un document unique qui n'est toujours pas fait, si l'on en croit Guy Cléaux, secrétaire général du syndicat CGT du site. Pour ce syndicat, la mise en demeure constitue l'aboutissement de plusieurs

années d'alertes répétées. Guy Cléaux affirme notamment que la direction était au courant du problème des horaires des cadres depuis "au moins trois ans". Un audit réalisé à cette époque avait déjà pointé des durées de travail supérieures à 65 heures. Mais les représentants du personnel n'avaient pas réussi, depuis, à obtenir plus de transparence sur le temps de travail des cadres. Selon Guy Cléaux, des embauches ont certes été réalisées, mais elles sont loin de compenser les besoins liés à l'activité et les départs en retraite. Il alerte aussi sur les effets de la pénurie de personnel œuvrant à la sécurité des salariés du site. Compte tenu des conditions de travail, de nombreux salariés proches de la retraite anticipent leur départ sans avoir pu transmettre leur savoir-faire. Et les nouveaux embauchés peuvent être amenés à gérer des tâches sans l'expérience ou l'appui suffisants. Guy Cléaux s'inquiète aussi des nombreux accidents du travail survenus depuis le début de cette année sur le site, qu'il relie au contexte de travail dégradé dans lequel les salariés opèrent depuis deux ans.

Des accidents cités par la direction dans un document fourni hier, lors d'une réunion du CHSCT, à l'occasion d'un point sur la mise en demeure demandé par les représentants du personnel. Ce document, dont Santé & Travail a eu connaissance, retrace les actions déjà menées par la direction et cible quelques axes d'amélioration : préparation des interventions, gestion des aléas... Mais il n'a pas convaincu les élus du personnel, qui dénoncent l'insuffisance des engagements pris par la direction, tant au regard de la situation que du contenu de la mise en demeure.

Stéphane Vincent

Source : Santé & Travail - octobre 2010

Le Réseau, c'est vous ! Cette revue, c'est la vôtre !

**Vous souhaitez réagir ou faire une proposition d'article au Réseau "Sortir du nucléaire" ?
N'hésitez pas à écrire à : xavier.rabilloud@sortirdunucleaire.fr**

Le "train d'enfer" et vous...

Je suis heureux voyant vos actions d'avoir participé un petit peu en payant ma cotisation. Merci pour ce que vous avez le courage de faire. Mes sincères félicitations !

Yves

Vraiment bravo pour votre détermination. Je suis fière des Caennais qui ont commencé le baroud ! Je n'ai pas participé sinon de cœur, mais vraiment bravo.

Sophie Turgis



© Martin Leers

Bravo pour votre ténacité et votre action importante pour nous tous et notre génération future.

Elisabeth Cabotte

Je tiens tout d'abord à vous féliciter tous de votre engagement et de votre couverture des événements liés à l'industrie nucléaire en général et au voyage du "train de l'enfer" en particulier. Je suis allemand et je vis en France depuis 12 ans. [...] Mais je tiens également à vous faire

part de ma stupeur de lire dans vos commentaires, à propos de l'Allemagne, des termes tels que "violence d'État", "État policier"... Vous le savez bien, il y a eu quelques heurts, mais à mon avis, ce n'est pas cela qui caractérise la protestation des Allemands. Ne serait-il pas préférable d'insister plus sur le caractère pacifique, l'atmosphère de kermesse avec DJ, repas et couvertures mis à la disposition des manifestants, membres du parlement allemand sur place, participation de parents avec leurs enfants, d'étudiants, de retraités, solidarité entre les agriculteurs du coin avec les manifestants venus de toute l'Allemagne ? [...]

Detlef Bogs

Blague à part

Un ingénieur se retrouve assis à côté d'une petite fille lors d'un vol intercontinental.

L'ingénieur dit à la petite fille : "Si on parlait un peu ensemble, il paraît que les voyages passent beaucoup plus vite si on parle avec quelqu'un."

La petite fille le regarde et dit : "D'accord, de quoi voulez-vous que l'on parle ?"

L'homme dit : "Si on parlait de physique nucléaire ?"

La petite fille lui répond : "Voyez-vous, un chevreuil, une vache, un cheval mangent tous la même chose : de l'herbe. Pourtant le chevreuil fait des petites crottes, la vache fait des bouses plates et le cheval de gros boulets verts. Comment expliquez-vous cela ?"

L'ingénieur réfléchit et répond : " Ma foi, c'est vrai, je ne saurais l'expliquer."

Alors la petite fille lui dit : "Comment voulez-vous parler de physique nucléaire, alors que vous ne maîtrisez même pas un petit problème de merde !?"

Une revue qui a des couleurs !

C'était important de préciser que l'impact écologique et le coût de la revue ne sont

pas augmentés par sa revalorisation esthétique. Effectivement, je la trouve importante, et la photo du chêne en couverture de numéro 46 est magnifique, car la question du nucléaire est angoissante et il est bon de mettre de la couleur à la revue. [...]

Rolande Robin

Une prise de conscience encourageante...

Bonjour,

Les quelques lignes de l'écrivain Arnaud Desjardins sont pour moi une note d'espoir que je souhaite partager. Elles sont tirées d'un article intitulé "Science sans conscience" paru dans la revue *Alliance pour une Europe des Consciences* :

"Je suis, par exemple, en relation avec un ingénieur du nucléaire qui, dans sa jeunesse, a cru de toutes ses forces à cette énergie nouvelle, inépuisable et non polluante, puisqu'en effet une centrale nucléaire ne rejette dans l'atmosphère que de la vapeur d'eau ; les déchets radioactifs étaient simplement oubliés. Il me confiait que, parmi les cadres, les ingénieurs, il y a un doute immense, et qu'à Saclay, au centre de recherche nucléaire, un directeur a eu un jour ce cri du cœur : "Le sens de la vie, est-ce vraiment d'avoir des écrans de télévision plus plats et des trains qui roulent plus vite ?" Cet ami disait que cela était nouveau en ce sens qu'il avait vécu jusque-là dans un milieu qui ne voulait pas douter. Il y a donc beaucoup d'inquiétude, de questions sur l'avenir de ce monde de la techno-science [...] Pour beaucoup, de plus en plus nombreux, les choses ne peuvent plus continuer ainsi, et il m'a semblé que ce cri du cœur d'un haut responsable de l'énergie atomique était très significatif."

Suite à cette lecture, ma question est de savoir comment rassembler ceux du monde de la techno-science et ceux de la société en général ?

Claudine Le Tallec

ZIRA, ZIRA pas... *

Ils versent des subsides,
ils font argent de tout ;
Pour emporter les réticences
Ils font basculer les consciences
Devant la valise aux gros sous,
Et dans la marmite qui bout
À chacun sa part du ragoût !

Vous aurez écouté les sirènes trompeuses,
Et laissé, sous vos pieds,
creuser des galeries,
Enrober des poisons
dans les parois rocheuses ;
Espérant qu'à jamais
les couches argileuses
Soient, pour ces immondices,
un éternel abri.

Les rayons ionisants
d'atomes en maraude,
Diffusés dans les eaux du sous-sol imbibé
S'imprègnent aux racines,
et vos morts s'échafaudent
Lentement dans le suc
des herbes ruminées,
Donneront-ils un meilleur goût
aux viandes chaudes ?

Vont-ils faire, de vous,
de gros rats bien nourris
Sur les dépotoirs atomiques,
Avant de découper vos organes pourris
Sous des bistouris électriques,
Dans de rutilantes cliniques,
Voisines, telles que promis ?

Les villages-témoins où viendront s'exhiber
Les élus alléchés par le fric nucléaire,
Maires et députés tendrement soudoyés,
Conseillers généraux à la patte graissée
Ministres et préfets
que nos sorts indiffèrent ;



© Martin Leers



© Laurent Vanhelle

Et le Mamamouchi juché sur son karcher
Qui propose à l'encan des flopees d'EPR !
La nucléo-folie contre l'effet de serre

Nos villages, peuplés de quelques rescapés,
Montreront leurs maisons
richement rénovées,
Leurs espaces publics déserts,
mais très coquets,
Des vasques dans les rues,
proprement alignées,
Bien fleuries. Comme au cimetière.

Marcel

* La ZIRA de Bure (Meuse) est la "Zone d'Intérêt de Reconnaissance Approfondie" où l'Andra projette d'enfouir des déchets hautement radioactifs.

Kafka chez EDF !

EDF va plus vite à enfouir des déchets qu'à remettre le courant dans nos campagnes... Nous venons de déménager, les détails on s'en fout, ce qui est important c'est le fonctionnement du soi-disant plus gros fournisseur d'énergie de notre pays.

Démonstration :

Mi-juin, nous passons quatre heures au téléphone et de Lille à Marseille et de Pierre à Paul, puis à Jacques, répétant chaque fois notre demande, afin, qu'au moins on retrouve notre nouveau compteur. Compteur qui appartient à une collectivité territoriale, le Conseil général de la Marne, déjà perdu le compteur... Rendez-vous nous est donné le 3 août... entre 8 heures et 12 heures... la précision n'a pas l'air au rendez-vous...

Le 9 septembre, munis des recommandations de l'électricien chargé des travaux afin de peaufiner notre demande, nous

refaisons le numéro d'EDF, cette fois nous sommes à Clermont-Ferrand, nous devons changer le triphasé pour le passer en mono, un rendez-vous téléphonique nous est donné pour le 28 septembre, entre 12 heures et 16 heures... 21 jours... et c'est un mec de Clermont-Ferrand qui me donne un rendez-vous téléphonique avec l'agence de Reims afin de prendre rendez-vous pour venir faire le changement...

28 septembre... rien... J'appelle de nouveau EDF, j'arrive à Lyon... on me dit que le rendez-vous téléphonique est calé entre 13 heures et 17 heures, ben voyons... faut bien attendre 17 heures... appelle-moi con aussi...

17 heures 36... rien... Touche bis, j'arrive cette fois à Saint-Brieuc, j'explique de nouveau, leur demande si, pour être plus logique et perdre moins de temps, ils ne pourraient pas me donner le numéro de Reims, peuvent pas, c'est comme ça que ça marche, cette solution a permis de maintenir les emplois à Saint-Brieuc... Si c'est pour une bonne cause... Ils traficotent, se mettent en relation avec Reims, et me donnent un nouveau rendez-vous téléphonique pour le 12 octobre... A suivre donc...

La prochaine facture, je ne vais pas la payer, je dirais, comme eux, que j'ai eu un souci informatique, on verra combien de temps ils mettront à couper la ligne...

Armand Gautron

Réponse de la rédaction : nous vous suggérons une autre solution... passez chez Enercoop ! Vous trouverez plus d'info sur le site www.enercoop.fr

Antinucléaire très actif... et styliste de **mode** avant-gardiste

Geoffrey B. Small, originaire des USA, vit maintenant en Italie dans la région du Veneto (près de Venise) depuis dix ans. Son métier : Styliste de mode avant-gardiste (beaucoup imité par la suite) et tailleur 100 % artisanal et à l'ancienne (patrons papier et ciseaux + solaire thermique pour chauffer l'eau des teintures). Il a son atelier sous son appartement et il embauche deux autres personnes. Petite production de 700 pièces par année en moyenne. Sa clientèle se trouve à 60 % au Japon et à 40 % en Europe et aux USA.

Jusqu'à maintenant, il lançait des "collections d'avertissement" avec une dimension historique et politique seulement suggérée. Par exemple, une ligne "médiévale" pour dénoncer le féodalisme qui se réinstalle et la classe moyenne qui se délite pour récréer des serfs au service des hyper-riches et puissants, dont les multinationales...

Il est en contact direct avec les tisserands pour laine, lin et coton ; et avec des producteurs de boutons en matériaux naturels. Et dans une démarche de plus en plus durable et écologique. En 2009, il démarre une ligne de vêtements à partir de tissus non traités chimiquement.

S'ajuster au manque de ressources et donner de nouvelles directions l'intéresse. Et il rêve de lancer un programme d'enseignement pour créer une nouvelle génération de tailleurs qui saura faire un vêtement complet pour une personne devant lui. Dans une communauté locale, on pourra vendre un peu plus cher des vêtements très durables qu'on s'engagera à réparer pendant des années.

Voici peu, il apprend que Berlusconi décide d'ignorer le référendum de 1987 qui avait fait s'arrêter le nucléaire italien ; et qu'une centrale nucléaire menace de s'installer par ici (à 20 km de Venise !). Il cherche des infos et découvre le Réseau "Sortir du nucléaire".

Il lit des infos terribles sur Tchernobyl ; jusqu'à ne plus pouvoir dormir. Il contacte les groupes environnementaux alentour et voit avec eux comment réactiver la résistance anti-nucléaire. Depuis, une nouvelle coalition régionale réunissant 25 groupes a été créée.



© Geoffrey B Small

Photos : La collection antinucléaire de Geoffrey B. Small.

En 2001, il s'éveille à la décroissance et se rend compte que jusque là il avait tout faux. Il développe le concept du vêtement durable à partir de vêtements recyclés et renouvelés de manière créative (dont des chaussures à partir de vestons en cuir où on voit encore les œillets de bouton). Il juge important de faire les vêtements à la main et de faire revivre l'art des couturiers et tailleurs d'avant l'ère industrielle pour réhumaniser, secteur par secteur, toutes les activités humaines.

"Il nous faut beaucoup plus de tailleurs ; et qui produisent des vêtements, non pas pour six mois, mais pour dix, vingt ou trente ans, dit-il. Il nous faut une nouvelle génération de tailleurs/couturiers qui travaillent à l'échelle régionale. Dans mon cas, fournisseurs à 250 km à la ronde et uniquement en Italie."

© Geoffrey B Small



Puis, il se demande comment faire passer le message anti-nucléaire par son métier. Comment faire converger son métier et cette préoccupation majeure qui maintenant dévore sa vie ? Et comment être compétent dans ses infos pour passer ses messages ? Cela plaira ou pas ; mais au moins ils en entendront parler !

"Je visite presque toutes les boutiques qui vendent mes vêtements, dit-il. Je suis ainsi allé à Hiroshima. J'ai visité musées et expos. J'ai été bouleversé !"

Il décide donc une nouvelle collection sur le thème nucléaire ; encore avec des matériaux recyclés et naturels – question de cohérence élémentaire. Cette question du nucléaire fait maintenant partie de sa vie professionnelle au point qu'il sent qu'il ne peut faire autrement. Il aimerait trouver comment toucher même les berlusconiens en leur proposant un logo anti-nucléaire plus attrayant que leurs marques insignifiantes.

Puis est venue l'idée d'un défilé de mode anti-nucléaire à Paris sous le nez d'AREVA. Même si le concept terrifiait, il y avait une bonne équipe sur place et cela a été réalisé :

Au début, une vidéo percutante projetée pour un public pas du tout averti...

© Geoffrey B Small



© Geoffrey B Small



Puis, défilé avec vêtements anti-nucléaires. Et "die-in" à la fin par les mannequins avec un enfant muni d'un compteur Geiger qui circulait entre les "morts". Tonnerre d'applaudissements auxquels ils ne s'attendaient pas...

Pour voir la vidéo de cette action :

<http://groupes.sortirdunucleaire.org/soutiens-d-artistes/article/geoffrey-b-small>

Une partie des clients habituels ont refusé cette ligne. D'autres en ont acheté un peu plus que d'habitude, spécialement au Japon et en Hollande.

"Au début, mes messages étaient plus subtils pour ne pas trop effrayer. Mais maintenant nous sommes dans l'urgence d'une situation peut-être bientôt apocalyptique qui pourrait représenter la fin de l'histoire humaine. Agissons sans tarder avec tous nos talents ! Et la communication de personne à personne, ça fonctionne !"

Propos recueillis par André Larivière

P.S. Exceptionnellement, Geoffrey envisage de faire imprimer une série de T-shirts à bas prix pour répondre à la demande des groupes militants. Il a fait réaliser à la main, en exclusivité pour le Réseau, une série de badges antinucléaires magnifiques, de véritables pièces de collection à commander par le coupon joint à votre revue.

Photos : La collection antinucléaire de Geoffrey B. Small.

Mail pour joindre Geoffrey :
geoffreyb.small@gmail.com
Son site internet :
www.geoffreybsmall.net

Ensemble, tout devient possible... même sortir du nucléaire !

Feu vert pour l'EPR de Penly, restrictions au développement des énergies renouvelables, multiples voyages à l'étranger de notre Président-VRP d'AREVA... Début 2011, la France semble plus enfoncée que jamais dans l'impasse nucléaire. À moins d'un événement majeur, il n'y a certes rien à attendre de nos dirigeants actuels... mais les élections de 2012 constituent une occasion à ne pas manquer pour changer la donne. Ne soyons pas naïfs : il y a du pain sur la planche !

Dès aujourd'hui : interpellons les partis politiques

Les partis majoritaires témoignent pour l'instant d'une inculture profonde dès qu'il s'agit d'aborder les questions énergétiques en général, et le nucléaire en particulier, se contentant d'un commode prêt-à-penser. D'ici à 2012, dans le cadre de notre nouvelle campagne, nous nous posons donc un défi : faire de l'atome un sujet incontournable, pour forcer les politiques à se pencher enfin sur la question. Déjà, cet automne, vous avez été nombreux à leur écrire pour rappeler la nécessité de la sortie du nucléaire. Sous différentes formes, nous devons continuer ces interpellations. En savoir plus : <http://groupes.sortirdunucleaire.org/campagne-2012>



Avril 2011 : 25 ans de Tchernobyl

La catastrophe de Tchernobyl dure depuis le 26 avril 1986. Il y a de grandes chances que les défenseurs de l'atome récupèrent ce terrible anniversaire. Ils ne se priveront pas de vanter les "progrès" accomplis depuis cet accident "soviétique". Tout le mois d'avril durant, en mobilisant les 873 groupes du Réseau "Sortir du nucléaire", à nous de prouver que la catastrophe n'appartient pas au passé ! Par nos multiples actions, par exemple en donnant la parole aux "témoins" du nucléaire (travailleurs de la maintenance, des mines d'uranium...), montrons que les conséquences de Tchernobyl restent actuelles, que le risque nucléaire est plus présent que jamais ; ramenons le nucléaire au centre du débat, et rappelons la pertinence et la dynamique des alternatives.

Pour en savoir plus : <http://www.chernobyl-day.org>



Diffusez nos nouveaux outils de communication grand public

En novembre, nous vous avons offert la première carte de France du nucléaire, un poster à afficher dans un maximum de lieux. Vous pouvez commander ce poster gratuitement même en quantité en complétant le coupon-réponse joint à cette revue. Avec ce numéro 48, vous recevez notre nouvelle brochure grand public "Changeons d'ère, sortons du nucléaire". Diffusez-la massivement en commandant gratuitement d'autres exemplaires (voir coupon-réponse) et en participant à la souscription nationale pour en diffuser un million d'exemplaires (voir coupon joint). Notre premier porte-parole, c'est vous !



Mentions légales :

Revue trimestrielle

"Sortir du nucléaire" n°48 - Hiver 2010-2011.

Abonnement pour un an : 12 euros (4 numéros).

Abonnez-vous ou réabonnez-vous sur :

<http://boutique.sortirdunucleaire.org/>

Ou par courrier à : Réseau "Sortir du nucléaire"

9, rue Dumenge - 69317 Lyon Cedex 04

(chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire")

Directeur de publication : Patrice Bouveret.

Rédaction en chef : Antoine Limouzin.

Corrections : Myriam Battarel et Aude Vidal.

Maquette : Wladimir Quénu.

En supplément à ce numéro :

1 brochure "Changeons d'ère, sortons du nucléaire", 1 bulletin de réabonnement et 1 feuillet d'autorisation de prélèvement automatique.

CPPAP : 06 013 G 83296 — ISSN : 1276-342 X

Tirage : 20 000 exemplaires.

Imprimé par Brailly (69) sur papier 100 % recyclé

avec des encres à base végétale.

Date de dépôt légal : à parution.

Retrouvez toute l'actualité sur : www.sortirdunucleaire.fr

La reproduction des articles est autorisée et vivement conseillée sous réserve d'en indiquer la source et le nom des auteurs.

Faites comme le Réseau "Sortir du nucléaire" en souscrivant à l'offre d'électricité à 100 % d'origine renouvelable, garantie sans nucléaire, fournie par Enercoop :

<http://www.enercoop.org>

